

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE

C.C.P. N^o 1507.13

ÉDITORIAL

Sous l'empire des nécessités, le rôle de l'Université dans la vie nationale se modifie. Très notamment, des relations entre l'Université et les milieux professionnels s'établissent et se développent.

D'importantes initiatives ont été prises, à cet égard, à l'Université de Liège.

M. Paul Horion, professeur ordinaire à la Faculté de droit et président de la commission « Droit et Vie des affaires », a bien voulu exposer, à l'intention de nos lecteurs, ce que sont aujourd'hui, en ce qui concerne notre université, les contacts entre juristes d'entreprise et juristes de faculté.

Au mois d'octobre 1957, la Fondation Fulreac fut sollicitée par M. J. P. Harroy, vice-gouverneur général du Ruanda-Urundi, de désigner une mission dont les membres seraient chargés d'examiner le problème de l'enseignement dans le territoire sous tutelle.

La Fondation Fulreac répondit à cet appel et confia la mission à Mme Dubuisson, professeur de biologie, ainsi qu'à MM. Paulus, professeur de psychologie, et Natalis, professeur de pédagogie, tous trois de l'Université de Liège.

A son retour du Ruanda-Urundi, la mission, dirigée par M. Paulus, remit un important rapport, dont le contenu fut analysé, dans les « Annales de

la Faculté de droit de Liège », par M. Fr. Duyckaerts, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres.

Les lecteurs auront l'occasion de connaître l'excellent article de M. Duyckaerts, que celui-ci ainsi que le comité de rédaction des « Annales de la Faculté de droit de Liège » nous ont autorisés à reproduire.

LA REDACTION.

La commission « Droit et Vie des Affaires »

Les relations entre l'Université et le monde extérieur prennent un tournant ample et net. A la conception classique — et qui demeure fondamentale — de son rôle : celui de l'enseignement prodigué aux étudiants, s'est ajoutée celle de l'Université centre de recherches organisées. Mais encore, le sens de sa mission au sein de la communauté humaine s'élargit peu à peu. Cessant d'être uniquement l'école que l'on fréquente pour conquérir un diplôme, ou la tour d'ivoire sans trop de rapports avec le monde extérieur, l'Université joue un rôle plus actif, plus participant des aspects de toutes sortes de la vie sociale. Qu'il s'agisse de prolonger dans le temps son action auprès d'anciens étudiants, par la création de cours post-universitaires; de porter son étude sur des problèmes peu classiques mais essentiels — les problèmes du travail, des territoires d'outre-mer —; de pénétrer dans un monde qui ne lui était point jusqu'ici familier — le perfectionnement de dirigeants d'entreprise ou de syndicats — à chacun des stades de ces démarches, l'Université s'efforce de prendre conscience du monde qu'elle sert et aide à apporter des solutions plus conscientes et plus humaines.

Toutes les disciplines, toutes les facultés participent à ce mouvement, chacune dans sa sphère. Notre propos est de décrire l'effort, actuellement en cours, de quelques professeurs de la Faculté de droit.

* * *

Des contacts entre juristes d'entreprise et juristes de faculté apparaissent souhaitables. Sans voir nécessairement tous les points précis où une rencontre serait possible, on sentait, de part et d'autre, qu'un grand fruit pourrait être retiré d'un semblable rapprochement.

L'occasion fut fournie par la rencontre, à Spa, les 21, 22 et 23 novembre 1957, de juristes d'entreprise et de professeurs de la Faculté, dans le cadre de l'un des séminaires organisés par l'Institut de Sociologie, dans son programme de perfectionnement de dirigeants d'entreprise (1).

(1) Séminaire « Droit et Vie des Affaires », Spa, 21, 22 et 23 novembre 1957. Le compte rendu des exposés et des échanges de vues a été publié dans le fascicule n° 1 de 1958 des *Annales de la Faculté de Droit de Liège*.

L'objet des travaux n'était point la recherche juridique; il était de situer le service juridique dans l'organisation de l'entreprise, d'en découvrir le rôle, d'en reconnaître les tâches.

Un second objet s'imposait aux travaux : découvrir les liens qui unissent le droit et la vie des affaires, le juriste d'entreprise et le juriste de faculté.

Les séances du séminaire groupèrent trente-quatre juristes d'entreprise et huit professeurs. La confrontation des expériences — probablement la première de cette sorte en Belgique — montra l'extrême diversité des situations. Les juristes d'entreprise provenaient de secteurs variés : du commerce, de la banque, de l'industrie. Leurs problèmes d'organisation étaient bien différents. Pourtant, sur le plan de la formation juridique et, dans le même ordre d'idées, au sujet des relations entreprise-université, une véritable conformité de vues s'affirma. L'existence de liens entre le juriste d'entreprise et le juriste de faculté apparut clairement, de même que l'utilité qu'il y a à les renforcer.

Tant au point de vue de la recherche qu'à celui de l'enseignement, les juristes de faculté ont à recevoir un apport précieux des juristes du monde des affaires. De nombreuses pratiques juridiques s'élaborent dans les entreprises et dans les relations entre les entreprises. Peu de procès les révèlent, alors que le théoricien ne peut se fonder presque exclusivement que sur l'étude de la jurisprudence.

Il arrive aussi que c'est très tardivement qu'un problème trouve une solution judiciaire, alors qu'il s'était posé depuis longtemps et n'avait pendant de nombreuses années donné lieu qu'à des pratiques internes. Dans l'état actuel des choses, toute cette vie juridique est, sinon inconnue, du moins connue tardivement. Combien de conventions-types, de décisions arbitrales, de transactions ne suppriment pas ou ne terminent pas des litiges sans que le juriste de faculté en ait connaissance ? Pourtant, ces solutions confidentielles constituent bien un phénomène juridique, digne d'être observé et d'être intégré aux systématisations scientifiques.

Le chercheur et le maître auraient grand intérêt à être au fait de ces questions. L'apport de ces problèmes de base qui se posent au juriste d'entreprise leur donnerait la possibilité de travailler et de faire travailler sur une matière vivante et concrète. D'immenses matériaux pourraient donc être fournis d'une part et élaborés de l'autre.

En sens inverse, les juristes de faculté peuvent être d'utilité aux juristes d'entreprise. Ceux-ci rencontrent des problèmes dont l'étude est parfois trop vaste pour être menée par une seule personne, par ailleurs surchargée et qui n'est pas nécessairement spécialiste de tous les aspects à envisager. A ce point de vue, des spécialistes universitaires pourraient se livrer aux études et aux recherches nécessaires.

Une collaboration de plusieurs services de la faculté pourrait pré-

cisément apporter aux travaux entrepris la rigueur scientifique, l'information complète et l'ampleur désirée.

De telles études auraient l'avantage de permettre un progrès plus rapide des idées juridiques. Celles-ci, ordinairement, ne se dégagent que lentement, selon le rythme de la jurisprudence qui n'est pas nécessairement celui des problèmes eux-mêmes. La maturation des idées juridiques en souffre et l'établissement de la sécurité juridique en est retardé.

Ainsi, de part et d'autre, l'échange peut être profitable : La conclusion s'impose avec force.

* * *

Tel fut le fruit des entretiens de Spa. Il restait à aménager les formes de contact propres à permettre les échanges. C'est en vue d'organiser ces rapports que se créa la commission « Droit et Vie des Affaires ».

La première tâche était d'information. La commission rechercha quels étaient, concrètement, les formes souhaitées et possibles. Dans son enquête, elle s'entoura de l'avis et de la collaboration de divers participants du séminaire de Spa. Plusieurs formules retinrent l'intérêt; l'organisation de séminaires obtint rapidement une adhésion générale. D'autres réalisations sont à l'étude : c'est ainsi que l'on envisage l'établissement d'une documentation relative au droit des affaires (et spécialement au nouveau droit économique de la communauté économique européenne) et des études approfondies et collectives de problèmes juridiques de la vie des affaires.

Ces réunions groupent, pendant trois jours, une trentaine de personnes venant des services juridiques d'entreprises de toutes sortes et situées par tout le pays. Elles ont un caractère résidentiel et ont lieu dans un hôtel de la région liégeoise. La formule se situe à mi-chemin entre le cours post-université, le colloque scientifique et l'échange d'expériences. Elle participe des trois. Les thèmes sont présentés soit par un juriste d'entreprise, soit par un professeur. Un échange de vues suit, où les participants communiquent leurs expériences, posent des questions, précisent des points de vue. C'est moins à des solutions nouvelles et tranchées que l'on désire arriver, qu'à éclairer, à attirer l'attention. Le bénéfice est véritablement commun et il n'est pas jusqu'au caractère résidentiel lui-même qui ne facilite l'harmonie du groupe, n'en provoque la fusion et ne donne à ses membres une complète liberté d'expression.

* * *

Jusqu'à présent, la Commission a organisé deux séminaires : le premier au mois de mai 1958 (Les Aspects juridiques du Marché commun), le second au mois de décembre 1958 (Les Modifications conventionnelles de la Responsabilité).

Le premier séminaire réunit à Chaudfontaine les 22, 23 et 24 mai une trentaine de participants, parmi lesquels une vingtaine de juristes d'entreprise. Les travaux ⁽¹⁾ qui s'ordonnaient autour du thème du Marché commun, permirent de faire un vaste tour d'horizon et d'envisager quelques-uns des problèmes juridiques qui se présentent dès à présent.

Les orateurs, chargés d'introduire et de diriger les échanges de vues, étaient :

Baron J. Ch. Snoy et d'Oppuers, Secrétaire Général au Ministère des Affaires Economiques, Bruxelles;

M. F. Dehousse, Sénateur, Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège;

M. P. Pescatore, Chargé de cours à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, Conseiller de Légation au Ministère des Affaires Etrangères, Luxembourg;

M. A. Vander Haegen, Chargé de cours à la Faculté de Droit de l'Université Libre de Bruxelles, Président de l'Association Belge pour la Protection de la Propriété Industrielle;

M. J. Marcotty, Chef du Contentieux à la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, Herstal;

M. G. Van Hecke, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain;

M. R. Clémens, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Liège.

C'est au Baron J. Ch. Snoy et d'Oppuers qu'il appartient de faire l'introduction générale des travaux. Dans un saisissant raccourci, l'éminent fonctionnaire retraça l'histoire économique de l'Europe depuis 1914; le chaos consécutif à la première guerre mondiale, la catastrophe que constitua la seconde, les tentatives de rétablissement d'un marché mondial. Il situa, dans les efforts de reconstruction économique, toute l'importance de Benelux : laboratoire de l'intégration économique. Expérience qui n'alla point sans difficultés, sans crise, même. C'est pourtant d'elle et de l'O. E. C. E. que devaient naître sous l'impulsion du Président Schuman, les débuts de l'intégration européenne. A l'heure actuelle, la communauté économique existe, nota l'orateur; il reste, conclut-il, à créer une zone de libre-échange.

Le Professeur F. Dehousse brossa ensuite les grands traits politiques et institutionnels de la communauté économique européenne. Analysant l'étendue des compétences dévolues aux organes de la communauté et la manière dont on a réparti leurs pouvoirs, l'orateur montra quel sens il faut attribuer à cette construction juridique, et

(1) Le compte rendu des travaux — exposés et échanges de vues — a été publié dans la *Collection Scientifique de la Faculté de Droit* (n° 8).

notamment à la place qui est attribuée à l'Assemblée parlementaire : l'intégration économique, est irréversible; elle mène à l'intégration progressive et continue, à l'union politique. Il importe que l'on soit conscient de la nécessité de concentrer les trois communautés : au stade des grands ensembles régionaux, c'est ainsi que les institutions doivent être pensées et doivent fonctionner.

Passant des aspects institutionnels aux aspects fonctionnels, M. Pescatore analysa la « physiologie » de la communauté européenne. Voyant le *comment* des choses, le point de vue formel, l'orateur s'attacha particulièrement aux sources du droit communautaire. Le traité, source fondamentale, est à la fois une liaison inter-étatique, partie intégrante du droit interne et des Etats membres et constitution de la communauté. Les règlements, lois communautaires, sont des normes obligatoires et pour les Etats et pour tous les autres sujets, tandis que les directives, obligations elles aussi, ne le sont que quant aux résultats à atteindre. M. Pescatore traita alors des sources subsidiaires du droit communautaire et nous montra comment il s'alimente au droit international public, aux droits nationaux et aux principes généraux du droit occidental.

Trois autres problèmes, plus particuliers, furent encore examinés : La répercussion du traité sur les brevets, marques et modèles, la question du protectionnisme occulte et du protectionniste déclaré, enfin la notion de discrimination.

Au cours de ces exposés de droit économique, et des échanges de vues qui suivirent, les participants furent mis en présence des problèmes juridiques que, très concrètement, va rencontrer l'entreprise et qui sont relatifs, de près ou de loin, au problème de la concurrence. L'échange de vues qui avait suivi l'exposé de M. Pescatore avait d'ailleurs permis de toucher aux questions relatives aux ententes industrielles (art. 85 et suivants du traité). L'intérêt de ces problèmes apparut manifeste; l'urgence de leur étude, davantage peut-être.

C'est ce que devait souligner le Doyen Clémens dans les conclusions qu'il tira des travaux. Il souligna l'ampleur des transformations juridiques qui sont en train de se produire, l'étendue des conséquences qu'elles entraînent pour la vie des affaires et la nécessité de s'équiper effectivement.

* * *

C'est à des problèmes plus classiques, mais d'une utilité tout aussi quotidienne qu'on a consacré le deuxième séminaire. Les 4, 5 et 6 décembre, 45 juristes — dont trente et un appartenaient à des services juridiques d'entreprise — se réunirent à Chaudfontaine pour y étudier divers aspects des modifications conventionnelles de la responsabilité.

A nouveau, les thèmes furent présentés par des juristes d'entre-

prise et des professeurs (1). Pour certaines questions même, l'exposé théorique était suivi d'une communication où l'un des chefs de service juridique faisait part du fruit de son expérience.

C'est à M. Renard qu'il revenait d'introduire les travaux. Dans un exposé doctrinal, l'orateur fit le point du problème et des diverses questions qui se posent dans ce domaine. Partant de l'analyse du droit commun de la responsabilité, il définit la matière : conventions relatives à la responsabilité, avec toutes les modalités dont elles peuvent être assorties et les formes qu'elles peuvent revêtir. Il s'attacha ensuite au problème de la validité des clauses modificatives, à leur acceptation et à leur interprétation. Enfin, il se consacra à l'étude de ces clauses en matière contractuelle : leur validité, leurs effets, avec le cas particulier de la responsabilité du chef des préposés.

Il s'agissait pour Mme David, en introduisant le thème : dommages aux personnes et aux biens dans la vie interne de l'entreprise, de dresser le bilan du droit positif quant aux conventions modificatives de la responsabilité encourue par une entreprise du chef de dommages survenus dans les limites spatiales de son établissement et par le fait de son exploitation.

Tandis que Mme David faisait cet inventaire doctrinal et jurisprudentiel, il appartenait à M. Verhulst de faire entendre la voix du praticien. Après le : « Est-il licite ? », il lui fallait répondre au : « Est-il opportun ? ». Prenant des exemples concrets, l'orateur montra quelle valeur pratique il faut attacher à des modifications de la responsabilité et quelle politique il est souhaitable de mener à leur sujet.

Dans le domaine du crédit, surgissent aussi des problèmes propres à cette technique, dont les solutions peuvent être d'importance pour la vie des affaires. C'était à M. Heenen de traiter la question sous l'angle du droit bancaire. C'est principalement au crédit et au dépôt de fonds que l'orateur attachait son attention, mettant en lumière les pratiques et les règles en vigueur.

Ensuite une vaste discussion s'engagea, ordonnée autour des modifications conventionnelles de la responsabilité en matière de vente.

(1) M. C. RENARD, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège;
Mme S. DAVID, Chargé de cours à la Faculté de Droit de l'Université de Liège;
M. F. VERHULST, Chef du Contentieux à la S. A. Cockerill-Ougrée;
M. J. HEENEN, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Libre de Bruxelles, Chef du département juridique à l'Administration centrale de la Banque de la Société Générale de Belgique;
M. Ch. del MARMOL, Chargé de cours à la Faculté de Droit de l'Université de Liège, Secrétaire Général de Fabrimétal;
M. E. FISCHER, Chef du Contentieux à la Société Belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly;
M. R. GOFFIN, Conseiller à Fabrimétal;
M. V. ADAM, Directeur à l'Assurance Liégeoise;
M. A. WILEUR, Directeur à la Maison Ménage et Jowa.

Introduit par un exposé, à la fois doctrinal et concret de M. del Marmol, complété par un exposé pratique de M. Fischer, fruit d'expériences vécues dans une entreprise, l'échange de vues se poursuit par une analyse de conditions types de vente de Genève, par M. Goffin. Le débat révéla toute la diversité des situations de fait et la difficulté de trouver des solutions juridiques sûres.

Enfin, le problème des transferts de responsabilité face à l'assurance fut examiné par MM. Adam et Wileur. C'était un aspect particulièrement intéressant à voir développer par deux techniciens de l'assurance, qu'il s'agit de l'exonération de responsabilité, de l'exclusion des risques, de l'abandon de recours ou de l'extension de garantie.

* * *

On le voit, à aucun des deux séminaires il ne s'est agi de faire œuvre nouvelle dans la recherche ou dans l'exposé. Simplement des praticiens et des théoriciens, situés à des places très différentes les uns des autres, ont confronté leurs vues sur des problèmes déterminés. Ces questions — on l'a remarqué — ne revêtent pas un simple intérêt académique : elles sont des points essentiels de la politique juridique des entreprises.

Il ne s'est pas agi davantage d'arriver à des « solutions ». On a voulu attirer l'attention, faire profiter chacun de l'expérience d'autrui, apporter un éclairage nouveau à des problèmes que l'on ne traite parfois — dans la pratique ou dans la théorie — que comme par une sorte de routine. Quel meilleur réveil pour l'intérêt que voir la manière dont d'autres conçoivent les choses en vertu de leur expérience pratique ou de leurs recherches théoriques.

Enfin, si les juristes d'entreprise ont pu apprendre de leurs collègues et des théoriciens à envisager quelques questions différemment ou plus adéquatement, les professeurs de la faculté ont pu, de leur côté, voir quels étaient les vrais problèmes pratiques et en tirer les conclusions nécessaires quant à la recherche et à l'enseignement.

Il y a là un effort. Des hommes de bonne volonté essayent, de différents côtés, de renouveler des théories et de vivifier des pratiques. C'est là, on l'a dit, au début de cet article, le but de la Commission Droit et Vie des Affaires. Les résultats obtenus sont peut-être modestes mais ils sont là. D'autres réalisations sont à l'étude. La Commission, dont l'activité est toute nouvelle et d'un genre totalement inédit, pense devoir agir avec prudence et hardiesse à la fois. Les contacts qu'elle a déjà institués, l'organisation qu'elle met en œuvre doivent encore mûrir pour mieux se développer. Il s'agit pour elle, en étroite coopération avec les milieux d'entreprise et dans l'entière indépendance scientifique de l'Université, de donner aux problèmes concrets d'aujourd'hui l'importance qu'ils doivent avoir dans les préoccupations de la Faculté et d'amplifier, dans le domaine juridique, la présence de l'Université au monde extérieur.

Paul HORION.

L'enseignement dans le Ruanda-Urundi (*)

Les conclusions d'une Mission Universitaire

Avant d'analyser le contenu de l'important rapport sur *Le problème de l'enseignement dans le Ruanda-Urundi*, nous voudrions faire connaître l'origine et le travail de la Mission Universitaire dont ce rapport reflète les recherches et les résultats.

I

Les difficultés que suscite aujourd'hui une saine et généreuse action coloniale sont telles qu'il est bien malaisé de les évaluer d'une manière qui soit à la fois réaliste et objective. Le théoricien des sciences humaines les mesurera avec une minutie et une rigueur qui souvent conduiront au pessimisme et au découragement. Par contre, l'homme d'action, travaillant sur place et sollicité par des problèmes qui exigent une solution urgente, obéira à des règles de conduite empiriques, élaborées dans la hâte et la routine du travail quotidien. Alors que les biologistes, les psychologues, les sociologues et les anthropologues ont peine à imaginer tous les obstacles que rencontrent dans leur action civilisatrice les commis et les administrateurs de l'Etat, ceux-ci n'ont la plupart du temps ni le loisir ni l'idée d'éclairer leur politique à la lumière des faits et des lois qui touchent au comportement humain. Pourtant, aussi fréquente soit-elle, cette séparation de la théorie et de la pratique, de la science et de l'action, n'est pas insurmontable, comme vient de le prouver le travail d'une mission universitaire, envoyée au Ruanda-Urundi à la demande de la plus haute autorité administrative de ce pays.

En octobre 1957, M. J. P. Harroy, vice-gouverneur général du Ruanda-Urundi, se mettait en rapport avec M. le Recteur Dubuisson, président de F. U. L. R. E. A. C., la Fondation de l'Université de

(*) Nous remercions le Comité de Rédaction des Annales de la Faculté de Droit qui a bien voulu nous autoriser à reproduire cet article de M. F. Duyckaerts.

Le texte intégral du rapport de la mission d'étude envoyée au Ruanda-Urundi par la Fondation F. U. L. R. E. A. C. peut être obtenu au Secrétariat général de la Fondation, place du XX Août, à Liège.

Liège pour les recherches scientifiques au Congo Belge et au Ruanda-Urundi, et lui demandait d'envoyer dans les territoires sous mandat belge, une mission de spécialistes compétents en matière d'enseignement. La fondation F. U. L. R. E. A. C. répondit favorablement à cet appel et confia la mission à des spécialistes versés dans les différentes disciplines scientifiques liées au problème de l'enseignement : Mme Dubuisson, professeur de biologie, M. Paulus, professeur de psychologie, et M. Natalis, professeur de pédagogie, tous trois de l'Université de Liège.

Sous la direction de M. Jean Paulus, la Mission se mit au travail avec le souci de ne négliger aucune source de renseignements. Au cours des mois de mars et d'avril 1958, elle visita de nombreuses écoles de toutes les régions, de tous les types et de tous les niveaux, elle s'entretint longuement avec les personnalités qu'un long séjour au Ruanda-Urundi et des responsabilités assumées, à des postes de décision, rendaient les plus aptes à l'éclairer, elle assista aux réunions du Conseil de l'Enseignement, enfin elle soumit ses conclusions provisoires à l'avis des hautes autorités administratives.

Le problème de l'enseignement dans le Ruanda-Urundi, que viennent d'éditer conjointement la Fondation F. U. L. R. E. A. C. et le C. E. P. S. I. (1), nous livre les résultats auxquels a abouti la Mission. C'est une vaste analyse qui dépasse de loin les limites d'un simple rapport sur une situation scolaire. En effet, à la différence de nombreuses études antérieures, le problème de l'enseignement des indigènes est ici envisagé dans la perspective générale de l'*acculturation*, de la rencontre de deux cultures. S'il est vrai que les intellectuels les plus évolués de nos pays occidentaux évaluent rarement l'énorme distance qui sépare notre civilisation technique de la culture préhistorique des peuples bantous, nous ne saurions trop recommander la lecture de ce rapport à toute personne préoccupée des problèmes économiques, sociaux, juridiques ou moraux qui se posent au Congo Belge et au Ruanda-Urundi.

II

Il est difficile de comprendre les déficiences d'un enseignement et d'y porter les meilleurs remèdes si l'on ne connaît pas au préalable la population à laquelle il doit s'appliquer. Cette étude de la situation de fait devra se faire à un double niveau, celui des éléments ancestraux ou culturels de la population en question et celui des conditions sociales actuelles.

Vu l'objet de leurs préoccupations, il allait de soi que les auteurs se mettent au point de vue de l'enfant pour observer les *conditions culturelles* de la population du Ruanda-Urundi. Dans un tableau, aussi admirable par sa concision que par sa clarté, ils nous montrent toutes

(1) Publications du Centre d'Etudes des Problèmes Sociaux Indigènes, vol. 1, 1958.

les différences entre l'enfant noir et l'enfant blanc : « L'enfant du Ruanda-Urundi n'a, faute d'une alimentation adéquate, qu'une vitalité précaire, peu propice à la concentration intellectuelle. Son milieu familial ne lui donne qu'insuffisamment la sécurité, le sens de l'effort, le sentiment de la responsabilité. Le milieu social et culturel aggrave encore cette propension à l'inertie et à la dépendance. Son information générale est des plus pauvres. Il ne connaît du monde extérieur que les composantes les plus élémentaires et primitives. Ni le jeu, ni les images n'ont suppléé à ces lacunes ». Ces circonstances peuvent, à elles seules et sans recourir à de discutables facteurs d'ordre racial ou constitutionnel, expliquer que l'enfant noir arrive à l'école avec des moyens intellectuels bien inférieurs à ceux du blanc. N'étant pas passé par la phase des *pourquoi*, il sera moins curieux. Habile de ses mains et de ses jambes, excellent observateur des détails concrets de son milieu, il sera pourtant incapable de schématiser, d'abstraire et de généraliser. Proche encore des modes d'adaptation de l'animal, les schèmes musico-rythmiques l'emporteront chez lui sur les schèmes spatiovisuels (Ombredane). Son type d'apprentissage tiendra plus de la liaison associative qui conduit à la restitution automatique et à la rétention « par cœur », que de la compréhension analytique des données d'un problème et des raisons de sa solution. Enfin, dernière caractéristique qui pourrait résumer les traits précédents, il usera peu de cette imagination créatrice et organisatrice d'où sortit toute notre civilisation occidentale. Peut-on concevoir une distance plus grande entre deux cultures ?

Après un demi-siècle de présence occidentale en Afrique, quelles sont les *conditions sociales actuelles* dont doivent tenir compte ceux qui veulent sincèrement le progrès intellectuel et moral de la population indigène ? Les auteurs insistent sur deux faits qui sont étroitement liés. En premier lieu, ils signalent un phénomène récent : la ruée vers les écoles. Aujourd'hui, le noir est sorti de son indifférence ou de sa tiédeur. Poussé moins par le besoin de savoir que par le désir de progrès matériel et d'ascension sociale, impatient d'échapper aux pénibles contraintes du système coutumier, réfractaire au travail manuel, traditionnellement réservé aux femmes, le noir voit dans l'école le moyen par excellence d'arriver au mode de vie de ce blanc dont il envie la sécurité, la liberté et la supériorité. Quand il s'engage dans le cycle scolaire, il le fait en caressant le secret espoir de ne plus jamais revenir à son milieu d'origine. Par malheur, beaucoup restent en chemin et n'arrivent pas jusqu'au diplôme magique qui ouvre le paradis des blancs. D'où un second phénomène social très grave, celui des déchets. Lisant les statistiques établies par M. G. Bossaers, Président de la Commission de l'enseignement, les auteurs s'interrogent avec effroi sur le sort de cette multitude d'écoliers qui, au lieu de retourner à la terre et à leur communauté d'origine, vagabondent et vivent d'expédients, donnant ainsi naissance à une masse de désœuvrés et d'insatisfaits.

A cette situation de fait, créée par des facteurs *culturels* anciens et des facteurs *sociaux* récents, les auteurs du rapport voient une double réponse générale : d'une part, donner à l'enseignement primaire son autonomie, et d'autre part, prolonger l'enseignement scolaire, de quelque niveau qu'il soit, par un encadrement et une supervision.

En ce qui touche le premier point, les auteurs craignent non sans raison que la création de deux Universités Congolaises et l'établissement d'une équivalence entre les diplômes congolais et les diplômes belges n'exercent une influence néfaste sur l'orientation générale de l'enseignement secondaire et primaire. Si les programmes sont fixés en fonction d'un enseignement supérieur calqué sur celui de l'Europe, on ne peut que favoriser un « bourrage de crâne » qui ne tiendra compte ni des réalités africaines, ni des possibilités intellectuelles réelles du noir, et on ne développera chez celui-ci que son aptitude à l'apprentissage automatique. Au surplus, à force de vouloir avec impatience une élite universitaire, on arrivera à négliger le sort de la masse scolaire, qui sera laissée pour compte au lieu d'avoir été formée à ces tâches agricoles et artisanales qui donnent à un pays sa force économique et sa solidité morale. Aussi, sans perdre de vue la formation d'une élite authentique, est-il urgent de *rendre à l'enseignement primaire sa finalité essentielle* : « promotion culturelle de la masse, orientation agricole et artisanale ». Ce qui implique qu'on le rende autonome par rapport à l'enseignement secondaire et universitaire.

Nous comprenons maintenant pourquoi, dans le chapitre du rapport qui contient *les suggestions en vue d'une pédagogie africaine adaptée et progressiste*, les considérations pratiques sur l'enseignement primaire occupent la plus grande place. Certes, les auteurs ne manquent pas de s'intéresser à l'école maternelle, à qui ils demandent moins un premier apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul qu'une éducation sensorimotrice, un entraînement au langage oral et l'acquisition de bonnes habitudes physiques, morales et intellectuelles. Certes aussi, ils n'oublient pas l'enseignement professionnel et technique, pour lequel ils n'ont d'ailleurs que des éloges et dont ils encouragent autant qu'ils le peuvent l'extension. Certes encore, ils proposent des changements de programme et de méthode dans l'enseignement secondaire et pré-universitaire, qu'ils trouvent trop verbal, trop théorique et surtout trop servilement calqué sur le modèle européen. Mais leur idée est que le coup de barre le plus vigoureux doit être donné au niveau de l'école primaire.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des réformes précises préconisées par le rapport : admission à l'école primaire jusqu'à l'âge de 7 ans, instauration dans les classes du premier degré, portées au nombre de trois, d'un régime de demi-temps, suppression des classes de sélection du second degré au profit d'un programme minimum et d'un programme maximum dans les écoles primaires importantes, suppression aussi des classes de 7^e préparatoire, constitution d'un Jury Central pour la sélection des moniteurs destinés à

l'enseignement primaire. Mais bien plus importantes que ces suggestions sur l'organisation scolaire, sont les nombreuses indications du rapport, qui visent à améliorer les méthodes pédagogiques en vigueur. Les auteurs s'élèvent avec véhémence contre toutes les formes de verbalisme, de passivité, d'apprentissage réflexe et de mémorisation superficielle. Connaissant la propension du Noir à tous les genres d'automatisme de répétition, ils prônent un enseignement plus concret et plus actif, qui aide l'écolier à réfléchir sur son expérience quotidienne et à l'élargir progressivement. A ce propos, les rapporteurs ne peuvent s'empêcher de dénoncer l'usage ridicule et inapproprié de nos manuels européens. Il serait grand temps que se multiplient des livres scolaires adaptés à l'expérience et au psychisme de l'écolier noir. Moins l'école restera séparée de la vie réelle, mieux elle remplira sa fonction, et plus durable sera la formation qu'elle donnera.

Mais pour une population dont les schèmes de pensée et d'action sont tellement éloignées des nôtres, l'école, entendue au sens européen, ne suffit pas, loin de là, à assurer une bonne intégration au nouveau système économique, social et culturel, que nous voulons instaurer au cœur de l'Afrique. Une fois l'école achevée, l'adolescent risque d'être repris rapidement par des traditions et des réactions ancestrales. Sans un encadrement postérieur à l'école et poursuivant l'action éducative de celle-ci, la formation scolaire restera un vernis et mettra peu de temps à s'effacer. Aussi les auteurs insistent-ils sur l'importance capitale d'*organisations post-scolaires* — chantiers ou camps de jeunesse, corporations, ateliers sociaux, paysannats, etc. — destinées à cueillir les adolescents à leur sortie de l'école et à les encadrer, à les superviser dans leur travail professionnel, dans leurs problèmes individuels et dans l'édification de communautés indigènes mieux adaptées à de nouvelles tâches et à une nouvelle civilisation. En encourageant la multiplication de ces organismes d'encadrement, les membres de la mission songeaient certainement à la politique suivie au Congo Belge par l'Université de Liège. Celle-ci s'efforce au Katanga, par l'entremise de F. U. L. R. E. A. C. et de l'Institut de Sociologie, d'organiser, en quelque sorte de l'intérieur, des communautés agricoles et urbaines. Sans ces prolongements sociaux et économiques, l'école africaine se verrait réduite à produire, d'une part, une poignée d'universitaires séparés de leurs congénères, et d'autre part, une masse énorme d'esprits primaires, qui auraient tôt fait de retourner à leur mentalité ancestrale.

Le problème particulièrement délicat de l'*éducation de la femme noire*, les auteurs l'envisagent dans un chapitre séparé de leur rapport. Ici aussi, ils partent des conditions culturelles et sociales pour découvrir une orientation générale.

La femme noire est peu individualisée. Esclave de la coutume, elle est au service du clan par la maternité. En milieu coutumier, ses besognes matérielles sont tellement lourdes qu'elle n'a pas le loisir de s'occuper de son enfant, une fois le sevrage accompli. En milieu

extra-coutumier, elle se trouve devant des loisirs qu'aucune formation culturelle ou morale ne lui a appris à utiliser pour le bien de la famille et de la société.

L'école peut améliorer cette situation, à condition qu'elle obéisse également ici à une finalité propre. Elle doit avant tout servir à préparer la petite fille à ces futures tâches maternelles et familiales. Par un enseignement théorique et surtout pratique, elle donnera les notions fondamentales de diététique et d'hygiène mentale, les principes d'une bonne économie familiale et les éléments essentiels de la culture, qui lui permettront de collaborer plus tard avec l'école à l'éducation et à la formation de ses enfants.

Quand nous lisons : « cette petite fille à qui l'on va demander d'être le point d'impact de deux civilisations, d'être un axe de la société de demain, il faut surtout veiller à lui laisser tout son équilibre », nous sentons toute la gravité du problème. Nous comprenons que la formation de la femme noire est au moins aussi urgente que celle de l'homme. Sans des mères attentives aux nécessités physiologiques et psychologiques de l'enfant, nous n'aurons pas de jeunesse saine, active et équilibrée. Sans cette jeunesse, comment espérer pour demain une société stable, heureuse et ouverte au monde humain tout entier ?

Ces derniers mots nous invitent à faire allusion au magnifique couronnement de ce rapport. A quoi bon vouloir la promotion intellectuelle des Noirs, si on ne voit pas le but dernier de l'œuvre civilisatrice ? Aussi, les auteurs terminent leurs analyses par des considérations, admirables mais trop brèves, sur l'éducation morale. S'appuyant sur la distinction de Bergson entre les *morales closes* et les *morales ouvertes*, sur celle, parallèle, de Ruth Benedict entre *shame cultures* ou cultures à base de honte et *guilt cultures* ou cultures à base de culpabilité, ils montrent à l'éducateur une des tâches les plus importantes : faire passer l'indigène de la moralité du premier type à la moralité du second type. L'enseignement scolaire qui ne se préoccuperait pas de cette formation morale, aboutirait vraisemblablement à une situation catastrophique ; les avantages économiques et techniques de notre civilisation seraient à la disposition d'hommes exclusivement sensibles à une quelconque solidarité tribale et imperméables à ces sentiments de culpabilité et d'humanité auxquels a essayé de nous former une longue civilisation chrétienne.

III

A l'heure où le Congo pose à la Belgique des problèmes angoissants, il est utile de tirer du rapport que nous venons de résumer fort sommairement, une leçon de philosophie politique. Dans cette immense aventure de l'*acculturation*, de la rencontre de deux cultures, l'enseignement constitue un problème central. La manière de le résoudre implique une conception générale des rapports à établir entre les cultures en présence. On ne pourra donc pas nous reprocher de lire

en filigrane dans ce rapport les principes d'une politique sensée et généreuse au Congo Belge et au Ruanda-Urundi.

Une politique colonialiste ne tient pas compte de l'intérêt de l'indigène. Son travail doit servir aux intérêts du colonisateur. Est-il besoin de dire que jamais les auteurs ne se sont placés dans cette perspective ? Notre présence au Congo leur apparaît moins comme un droit que comme un devoir. Les dernières lignes du rapport sont éloquentes : « De quel *droit* nous sommes-nous introduits dans ce pays ? Telle est la question qui tourmente ces consciences pusillanimes et qui fait d'ailleurs écho aux objurgations de certains « évolués » souvent plus pressés de parvenir que de servir. Nous répondrons que ce qui compte vraiment en Afrique, ce n'est pas cette infime minorité d'évolués qui est la seule à faire entendre sa voix aux Belges de la Métropole ou de Léopoldville, mais la grande masse de ruraux à qui nous avons commencé de donner des routes, des points d'eau, des méthodes de culture, des dispensaires, des écoles et qui attendent de nous que nous poursuivions ce travail. Et nous répondrons encore que rien ne nous obligeait à entreprendre cette œuvre, mais que l'ayant entreprise, nous avons, nous ne dirons pas : *le droit*, mais le *devoir* de l'amener à son terme, aussi longtemps que les autochtones même évolués n'y sont pas pleinement préparés. Agir autrement, abandonner cette tâche où nous nous sommes engagés, serait faire preuve de lâcheté et *trahir* les intérêts réels de la grande masse africaine qui, comme le disait M. le Professeur Brull, continue de nous faire confiance. »

D'autres, par une fausse conception démocratique, aboutissent à un égalitarisme de type socialiste ou évangélique. Ils croient aider les indigènes en les prenant pour nos égaux. C'est leur rendre un bien mauvais service. Leur appliquer notre système scolaire tel quel, sans tenir compte des différences culturelles et sociales qui les distinguent de nous, est-ce vraiment les former et les rapprocher réellement de notre idéal culturel et moral ? N'est-ce pas plutôt les mettre cruellement devant des tâches prématurées, et créer en eux des sentiments d'infériorité morbides, gravement préjudiciables à leur équilibre individuel et à celui de toute la société congolaise ? Les auteurs du rapport n'ont pas eu l'illusion de croire que l'habit faisait le moine. Notre système scolaire ne produit pas d'effets magiques. Il ne suffit pas de le reproduire dans sa matérialité pour qu'apparaissent automatiquement les attitudes intellectuelles profondes qu'il incarne tant bien que mal. Il faudrait en dire tout autant de l'importation de notre système politique. Mais, en dépit de cette évidence, beaucoup se préparent à partir, prétextant de leurs beaux sentiments démocratiques. En fait, que leur laisserons-nous, sinon nos défroques ?

Le rapport que nous venons de lire est plus courageux et plus loyal. Il n'est vicié par aucune idéologie, de droite ou de gauche, colonialiste ou anti-colonialiste. Il est dicté d'un bout à l'autre par le souci, typiquement universitaire, d'approprier les moyens les plus

efficaces aux fins les plus hautes. Si son esprit passait dans la mentalité de tous les hommes entre les mains de qui se joue aujourd'hui le sort du Congo Belge, nous pourrions espérer, au plein cœur de l'Afrique, une civilisation neuve et originale, dont la physionomie rappellerait celle de ses fondateurs blancs et noirs.

F. DUYCKAERTS,

Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.



La Vie de notre Association

La Section d'Élisabethville en 1957-1958

Nous publions intégralement ci-dessous le rapport d'activité de l'Association des Anciens Etudiants de l'Université de Liège à Elisabethville, qu'a bien voulu nous communiquer M. Beckers, secrétaire.

C'est à la dernière Assemblée Générale qu'il fut annoncé que l'érection du « Toré » à Elisabethville n'était plus un mythe, qu'il allait sortir de fonderie et que son inauguration aurait bientôt lieu.

Le dimanche 22 décembre 1957, nous nous retrouvions entre nous à notre local du Rac pour entendre notre Président, le Camarade Derriks, nous parler d'Hubert Davignon aux prises avec ses projets de construction d'une maison. La lecture des lettres de Davignon nous révéla le personnage : un brave campagnard désireux de construire une maison répondant à ses goûts, ses besoins et ses possibilités. En soi, l'idée était peut-être banale mais le style de ses lettres ne l'était pas. Aussi le plaisir des auditeurs était-il grand au fur et à mesure que le conférencier nous les livrait.

L'arrivée de la statue du « Toré » était prévue pour fin 1957. Que se passa-t-il ? Le bronze fut-il rétif ou vraiment, comme on l'a dit, les fondeurs furent-ils victimes de la grippe asiatique ? En tout cas, en décembre, la statue n'était pas encore achevée.

Et voici qu'une délégation de la Députation Permanente de la Province de Liège arrivait au Katanga, en mission officielle sans doute, mais avec l'idée aussi que ses membres assisteraient à l'inauguration du « Toré », qu'un peu présomptueux nous avions annoncée pour ce moment. Cela méritait une petite compensation. Un cocktail fut offert en leur honneur au Club-House et nous y invitâmes nos amis du Cercle Wallon « *Amon nos Autes* » avec qui nous avions monté l'affaire du « Toré ». Quelques bons verres et discours émuèrent heureusement la déception des uns et l'impatience des autres.

Le 19 janvier 1958, première conférence publique. Le Camarade Falla, professeur à l'Université Officielle du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, nous parle de « la Physique Nucléaire et ses applications ». Le sujet était d'actualité et les qualités de l'orateur, connu pour ses dons de vulgarisation, firent que la salle du Rac était presque pleine. Le public ne fut pas déçu ; en parlant la langue de tout le monde, le Professeur Falla nous présenta les mystérieux neutrons et protons avec qui nous nous sentîmes bientôt à l'aise. Le sujet étant trop vaste pour être traité en une seule conférence, nous aurons à nouveau le plaisir de l'entendre prochainement.

Puis brusquement les nouvelles au sujet du « *Toré* » se précipitèrent : réception du « *Toré* » à la Fonderie des Bronzes en présence d'une délégation des Etudiants Coloniaux de Liège. Un journal liégeois relatait l'événement et les premières photos *di nos TORÉ* nous arrivaient. Un télégramme confirmait ensuite qu'il était embarqué. Enfin nous apprenions la venue à Elisabethville en février, de Monsieur le Ministre des Colonies à une date qui pouvait, si nous avions de la chance et beaucoup de protection, coïncider avec celle de l'arrivée du « *Toré* ». Hélas, cette rencontre historique n'eût pourtant pas lieu et nous dûmes nous contenter d'offrir un cocktail en l'honneur de M. le Ministre et de Mme Buisseret.

Enfin ce fut le 12 avril 1958, date mémorable de l'inauguration de la réplique de la statue du Dompteur de taureau, œuvre de Léon Mignon. Avenue de l'Etoile, des groupes folkloriques et des chars très réussis descendent vers le Parc Heenen que la saison des pluies finissante a paré de ses plus beaux atours. Un public nombreux se presse sur les pelouses. M. Perée, président du Cercle Wallon et président du Comité Exécutif, prend le premier la parole, rendant hommage aux promoteurs de l'idée qui, malgré les difficultés sans nombre, poursuivirent avec fougue ce que beaucoup considéraient comme un défi. Il prie enfin notre Président, M. Derriks, délégué du Comité d'honneur, de faire l'historique de l'affaire.

Il serait trop simple de rappeler ses paroles, de citer les personnes et les organismes auxquels il rendit hommage pour l'aide apportée, de dire comment, avec humour, il décrivit les débuts difficiles de cette audacieuse initiative qu'il définit d'ailleurs « un lien de plus entre nos vicilles Cités et les Cités nouvelles se créant sous l'impulsion du Peuple Belge dans ce pays neuf promis aux plus belles destinées ».

Il y a mieux que cela à faire, c'est de rappeler que l'érection du « *Toré* » à Elisabethville, bien peu, à part lui, y avaient cru. Il y croyait parce que c'est un principe chez lui qu'une affaire une fois entreprise, il faut la mener à bien. Quand on piétinait, ne l'avons-nous pas entendu dire, alors que nous laissions tomber les bras : « Je ne sais pas quand nous aurons le taureau, mais je vous garantis que nous l'aurons un jour à Elisabethville; ce n'est pas dans six mois, c'est peut-être dans dix ans, mais il sera là ! »

Au risque de froisser sa modestie, il nous faut proclamer bien haut que si nous avons le « *Toré* » à Elisabethville, c'est bien à notre Président que nous le devons. Aussi je propose à l'assemblée de pousser en son honneur un triple ban liégeois particulièrement bien mérité : *As véyou l'Toré !*

M. le Président Perée remit ensuite le monument à la Ville. M. Henroteaux premier bourgmestre, accueille d'*Joseph* déjà résidant permanent et en confie la garde à la Commune Elisabeth en la personne de son Bourgmestre M. Delaruelle. Celui-ci dira son émotion, en tant qu'enfant de Liège, de recevoir le monument.

Le soir au Club House, un banquet de cent-vingt couverts fut servi; inutile de dire avec quelle ardeur la bonne humeur des liégeois s'y donna libre cours.

Le 27 avril, en notre local du Rac, le Camarade Piron, professeur à l'Université d'Elisabethville, nous parlait de « Liège vue par quelques écrivains ».

Ce fut, dans un style châtié, une promenade à travers le vieux Liège au temps où la Meuse passait encore au boulevard d'Avroy.

Le 16 mai, notre ancien Président, le Docteur Schwerts, dans la salle de l'Irsac, donnait sous nos auspices une conférence publique intitulée « Médecine et Civilisation ». Inutile de souligner ici l'excellence de cette conférence. Le passé d'humanisme de l'orateur, sa longue expérience du métier et des contingences africaines, en firent un morceau d'une haute teneur scientifique et sociale.

Les Liégeois ont toujours beaucoup apprécié les cocktails. Grande affluence à celui donné le 30 mai au Rac en l'honneur de M. Nokin, directeur à la Société Générale et ancien de Liège, de passage à Elisabethville.

Le lendemain 31 mai, avait lieu notre banquet annuel de guindaille. Au point de vue nombre des participants, pour la première fois ce fut un fiasco, mais ceux qui y assistèrent se retrouvèrent, suivant la tradition, dans la bonne vieille ambiance de leurs vingt ans : Honneur à ceux qui ne veulent pas vieillir !

Il est de tradition, quand les Anciens d'Elisabethville sont en forme, d'aller relancer leurs Camarades de Jadotville. Le 15 juin, le Comité décidait d'aborder cette ville par le rail et par la route. Les Camarades partis par la route avaient déjà établi de vigoureux contacts avec nos amis de Jadotville, mais la Micheline spéciale affrêtée par ceux qui avaient préféré avoir un moyen de locomotion de tout repos pour les ramener le soir à Elisabethville, n'arrivait pas. Le B. C. K. alerté dut reconnaître que la Micheline était en panne du côté de Sofumwango, et c'est ainsi que la Compagnie de Chemins de Fer inaugura son premier service d'autobus Sofumwango-Panda-Shituru. Déjeuner de quatre-vingts couverts ; réception de tonnerre et bien dans la tradition, par les Camarades de Jadotville ; excursion passionnante à Kambove et Shinkolobwe.

Pour clôturer le mois de juin, le Camarade Dauven, professeur à l'Athénée Royal, posait à son auditoire très attentif la question : « Faut-il supprimer le Grec des Humanités ? » — Non, dira le conférencier ; et pourtant l'accélération actuelle de la formation technique aboutira à cette suppression. Il faut le regretter car ce sera au détriment de l'humanisme.

Le 29 août au Club House, banquet en l'honneur de M. Dubuisson, président de la Fulréac. Monsieur le Recteur était accompagné de Mlle Cruck, secrétaire générale de Fulréac et de M. Delchevalerie, chef de Cabinet de Monsieur le Recteur. Une quarantaine de personnes y assistaient. On parla surtout de Fulréac, et une sauterie intime clôtura la soirée.

Le 7 septembre, Monsieur le Recteur nous invitait au Rac. Au cours d'une allocution il nous disait avoir voulu tenir cette réunion dans le cadre des Anciens de Liège, car les Hautes Autorités Académiques de l'*Alma Mater* l'avaient chargé d'une mission bien agréable ; il s'agissait de la remise de la médaille du mérite de l'Université de Liège à M. Ernest Toussaint, président du C.E.P.S.I.

Le 15 septembre, conférence publique à l'Irsac par M. Clémens, professeur à l'Université de Liège. « Mangombo, expérience de promotion rurale ». C'est de la Fulréac qu'il s'agit. Mangombo est le nom d'un village près

duquel la Fulérac est en train de créer un complexe rural où elle espère, en intéressant les populations à l'exploitation agricole, déterminer un courant favorable au retour à la terre. Cette politique vient à son heure; rien que par le fait des naissances, des villes comme Elisabethville verront leur population doubler d'ici dix ans. L'industrie pourra-t-elle employer tous ces bras ?

Le 3 octobre, à l'occasion du départ du Docteur Schwers, notre Président nous invitait chez lui. Il dit au Docteur Schwers son regret de le voir nous quitter et son espoir de le voir revenir quand même au Katanga.

Hier soir, 25 octobre, nous nous sommes retrouvés accompagnés de nos épouses au Club House du Stade de la Victoire en un banquet de fin d'exercice. Ce banquet était placé sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur; ces deux qualités ont toujours été les nôtres et ont fait la force de notre Association. C'est en formulant le vœu qu'il en soit toujours ainsi que je termine ce rapport.

J. BECKERS,
Secrétaire.

Au cours de son Assemblée générale tenue le 26 octobre 1958, l'Association des Anciens Etudiants de l'Université de Liège à Elisabethville a procédé à l'élection de son Comité pour l'Année académique 1958-1959.

Ont été élus : Président : M. Derriks; Vice-Présidents : MM. Falla et Bodson; Secrétaire : M. Beckers; Trésorier : M. Daxhelet; Commissaires : Mme Legrain, MM. de Julémont, Falyse, Firket et Robinet; Commissaires suppléants : MM. Devignat, Dresse, Forthomme, Thonon et Vivier.

La Vie universitaire à Liège

L'Université

In memoriam : Jean Firket

En la personne de Jean Firket vient de disparaître une des plus brillantes personnalités de l'Université de Liège et du monde scientifique belge.

Docteur en médecine, chirurgie et accouchements de notre Université en 1914, il remplit son devoir de médecin militaire jusqu'en 1919 puis séjourne pendant deux ans à Baltimore, où il participe déjà à l'enseignement. Dès son retour à Liège, il devient Assistant d'Anatomie Pathologique à l'Université, puis Docteur spécial en 1922 et peu après prend la succession de son père à la chaire d'Anatomie Pathologique. Professeur aimé et respecté de ses élèves, il joue un rôle de premier plan dans la formation de nombreuses générations de médecins.

En 1928, Jean Firket est chargé en outre des cours de Médecine Légale et de Déontologie. C'est pour lui l'occasion d'insister davantage sur les problèmes sociaux qui furent toujours une des préoccupations de son esprit. La même année, il est élu Membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique; il en devient bientôt Membre titulaire puis en est élu Président en 1954.

Le Professeur J. Firket se distingua également par ses brillantes qualités de chercheur. Dès 1911, il s'occupa de questions très diverses : évolution des cellules et glandes sexuelles, facteurs de la sensibilité aux rayons X des tissus normaux ou cancéreux, action de substances cancérogènes, cancers multiples, cancers chez les jeunes, etc... Plusieurs de ses recherches ont un retentissement particulier, notamment celles qu'avec plusieurs collaborateurs, il réalise sur les accidents survenus dans la vallée de la Meuse, lors des terribles brouillards de décembre 1930.

J. Firket consacra une large part de son activité scientifique au grave problème que pose l'accroissement du nombre des cancers du poumon et récemment, il s'était particulièrement attaché à l'étude du rôle de la pollution atmosphérique dans l'étiologie des cancers bronchiques. Les premiers résultats qu'il avait obtenus dans ce domaine avaient immédiatement retenu l'attention. Aussi, avait-il été invité à les exposer dans plusieurs réunions scientifiques, tant en Belgique qu'à l'étranger. Peu de temps avant sa mort, il mettait sur pied un vaste programme d'études dont il n'a pu, hélas, voir la réalisation.

Faut-il rappeler aussi ses recherches et expertises sur les intoxications

digitaliques lors du procès célèbre de la Veuve Becker. Quant à son *Traité d'Anatomie Pathologique*, il fait autorité et jouit d'une juste réputation internationale.

Membre de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège depuis 1948, Président de l'Office Médico-Légal de Belgique, depuis 1955, il s'intéresse également aux problèmes complexes de la médecine et de l'enseignement au Congo belge; il y est chargé à plusieurs reprises de diverses missions. Membre du Conseil Supérieur d'Hygiène Coloniale du Conseil Supérieur de l'Enseignement au Congo, il fait aussi partie du Conseil d'administration de l'Université Officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi, où il a la joie de voir son fils, le Docteur Henri Firket, nommé professeur.

Président ou Membre de multiples Sociétés ou Associations, rapporteur à de nombreux Congrès, il est invité à différentes reprises à l'étranger. Toujours prêt à se dévouer et n'hésitant jamais à payer de sa personne, c'est volontiers qu'il acceptait d'aller faire des conférences, sur les sujets les plus variés de la Biologie et de la Médecine.

Tout au long de sa carrière, le Professeur Firket a consacré une large partie de son activité au problème du diagnostic des cancers. Soucieuse de promouvoir toutes les activités médico-sociales, la Province de Liège avait créé en 1905 le Service Provincial d'Analyses des Tumeurs, un des premiers du genre dans le monde. Ce service fut d'abord placé sous la direction de Charles Firket; Jean Firket en devint à son tour le Directeur en 1926. Sous son impulsion, ce laboratoire ne cesse de se développer et rend aux malades et aux médecins d'inappréciables services. En 1952, Jean Firket a son attention attirée vers la possibilité qu'offrait les méthodes de diagnostic cytologique du cancer. L'intérêt qu'elles présentent pour le dépistage précoce de certaines formes de tumeurs malignes l'incite à créer un laboratoire de cyto-diagnostic dans le cadre du laboratoire provincial. Il ne néglige aucun effort pour convaincre le corps médical de l'intérêt de ce nouveau moyen de diagnostic. Aussi, le département de cyto-diagnostic devait-il prendre un rapide essor.

L'intérêt du Professeur Firket pour la lutte anti-cancéreuse le fait participer en 1924 à la création du Centre Anticancéreux près l'Université de Liège. Il ne cessera d'y témoigner de ce dynamisme qu'il mettait à toutes ses activités. Lorsqu'en 1953, il fut décidé de nommer un Directeur à ce Centre Anticancéreux, c'est tout naturellement lui qui fut désigné. Il faisait partie également du Comité Directeur de l'Œuvre Nationale Belge de Lutte contre le Cancer. Dans tous ces organismes, il occupait une place prépondérante que lui valaient son érudition et sa vaste connaissance des problèmes de la lutte anticancéreuse.

Mais Jean Firket se caractérisait également par son enthousiasme, son dynamisme communicatifs, sa générosité envers les jeunes auxquels il ne ménageait pas les conseils. Doué d'une claire vision des grands problèmes, esprit critique sûr, maître averti, il a dirigé les travaux de nombreux collaborateurs dans des domaines variés. Il était toujours préoccupé de la grandeur de notre Faculté, de notre Université et des différentes œuvres qu'il

dirigeait ou auxquelles il collaborait; c'est avec ardeur qu'il combattait pour défendre ses idées.

Malgré ses charges lourdes et multiples, il s'intéressait non seulement aux problèmes sociaux, mais aussi aux problèmes politiques, aux questions philosophiques ou littéraires. L'esprit en perpétuel éveil, toujours avide de connaître, il aimait discuter. Epris de ce qui est grand et de ce qui est beau, il était amoureux des arts, mais aussi épicurien à ses heures.

Personnalité brillante et originale, il donnait le meilleur de lui-même à tout ce qu'il entreprenait; tout ce qu'il a fait, il l'a fait avec ardeur et à lui s'applique intégralement l'adage bien connu : « Rien de ce qui est humain ne lui est indifférent ». Une dizaine de jours à peine avant sa mort, il était reçu Docteur honoris causa de l'Université de Strasbourg. C'est en pleine action qu'il fut terrassé, à la fin d'une journée de travail bien remplie. La grandeur de sa personnalité et la multiplicité de ses activités donnent la mesure du vide qu'il laisse parmi nous.

M. CHÈVREMONT, P. MOUREAU, E. H. BETZ.

In memoriam : Maurice Guérin

Le 17 décembre, nous parvenait la pénible nouvelle à laquelle ses amis ne s'attendaient certes pas, Monsieur Guérin était mort.

Né à Jupille en 1888, Maurice Guérin conquiert très jeune et brillamment à l'Université de Liège en 1909, le diplôme d'ingénieur civil des mines, et en 1910, celui d'ingénieur électricien. Aussitôt, il entre au Corps des Mines où il poursuit une carrière brillante et gravit les échelons qui le mènent au grade d'Inspecteur Général. Parallèlement, dès 1920, il consacre une importante partie de son activité à l'Université. D'abord comme assistant du cours de physique industrielle et de mécanique appliquée, ensuite en 1926 comme répétiteur du cours d'exploitation des mines.

Tout de suite attiré par l'étude de la mécanisation des charbonnages, il a publié des études sur le fonçage des puits par congélation, les transports par locomotives électriques, les sondages aux eaux et l'électrification des mines, études qui firent autorité à l'étranger.

Détaché en 1926 à l'administration centrale du Corps des Mines à Bruxelles, il est chargé d'étudier les problèmes relatifs aux accidents et à l'hygiène du travail. Devenu un spécialiste incontesté dans ce domaine, il est chargé en 1949, à la Faculté des Sciences appliquées, du cours de prévention des accidents miniers et, en 1952, au Centre Interfacultaire du Travail, du cours de technologie de la sécurité et de l'hygiène du travail.

Ses connaissances approfondies en matière d'exploitation des mines lui valent d'être appelé en 1947 à la Présidence du Comité des Experts du Conseil national des Charbonnages pour l'étude du remembrement des concessions. Mission délicate dans laquelle il a montré toute sa valeur et toute son honnêteté.

Travailleur infatigable, d'un dévouement total, facilement accessible, conservant une inaltérable bonne humeur, Maurice Guérin fut le guide de beaucoup de jeunes ingénieurs. Toujours prêt à faire profiter les autres de sa précieuse compétence, il était souvent consulté par les exploitants, et

pour arbitrer bien des conflits, notamment en matière de dégâts miniers dont il était un des experts les plus écoutés.

On doit à Maurice Guérin de nombreux mémoires hautement appréciés, dont un grand nombre furent publiés dans la *Revue Universelle des Mines*. Très attaché à l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, il fut Vice-Président de son comité scientifique. Il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques dont celle de Commandeur de l'ordre de Léopold.

Tous ceux qui ont connu Maurice Guérin conserveront de lui le souvenir d'un ingénieur compétent, d'un professeur éminent, d'un guide sûr. Son caractère enjoué lui avait acquis la sympathie de tous, de ses collègues et de ses étudiants.

H. LABASSE.

La séance solennelle de rentrée

La traditionnelle séance de rentrée s'est déroulée le samedi 4 octobre en la salle académique, devant une très nombreuse assistance.

Avant de gagner la salle, les autorités académiques se recueillent devant le mémorial universitaire et Monsieur le Recteur y dépose une gerbe de fleurs tandis que le clairon sonne « aux champs ».

L'Orchestre de chambre de la Ville de Liège exécute une pièce de H. Purcell. Le cortège rectoral pénètre dans l'hémicycle et la Chorale universitaire se fait entendre dans « Ach Herr, lass dein lieb Engelein » de J. S. Bach.

Monsieur le Recteur monte à la tribune pour prononcer l'éloge funèbre des disparus. Il évoque la mémoire de trois professeurs émérites, MM. Olympe Gilbert, Marcel Guillemain et Joseph Hamal-Nandrin; de quatre membres du personnel scientifique, de six agents du personnel administratif et de cinq étudiants décédés au cours de l'année académique 1957-1958. L'assemblée se recueille pendant que l'orchestre joue un extrait de l'Oratorio de Pâques, de J. S. Bach.

Monsieur le Recteur retrace ensuite brièvement la carrière de MM. les Professeurs L. Godeaux, A. Destrée, M. Guérin et E. Dembour, qui ont été admis à l'éméritat cette année. En témoignage de gratitude, il remet à chacun la médaille d'argent de l'Université.

Monsieur le Vice-Président du Conseil d'Administration prend alors la parole pour l'exposé du rapport annuel sur la situation de l'Université.

Il relève les progrès accomplis dans les divers domaines qui préoccupent actuellement les autorités académiques et signale notamment l'augmentation de la population estudiantine grâce à la généralisation des bourses d'études; l'accroissement du personnel scientifique; la création d'un Fonds des constructions de l'enseignement supérieur; la prochaine ouverture du Home Gustave Ruhl et la publication du statut du personnel administratif.

Si l'on jette un coup d'œil en arrière, bien des situations se sont corrigées, bien des innovations ont vu le jour à l'Université depuis quelques années. Toute institution reste néanmoins indéfiniment perfectible et Monsieur le

Vice-Président souligne diverses lacunes de la situation actuelle et la nécessité de contrôler l'octroi des bourses, d'augmenter encore le nombre des membres du personnel scientifique, d'accorder à l'Université la maîtrise de l'ouvrage en matière de constructions, de revoir le statut du personnel administratif et technique.

Monsieur le Vice-Président cède la parole à Monsieur le Recteur qui accueille M. Jean Radouant, professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg, à qui le Conseil académique a conféré le titre de Docteur *Honoris Causa*. M. le Professeur Renard rappelle à l'Assemblée les mérites exceptionnels du Professeur Radouant et Monsieur le Recteur lui remet, en même temps que le diplôme et l'épithète, la médaille de l'Université.

Monsieur le Recteur prononce ensuite le discours inaugural qu'il consacre cette année à « l'Université en expansion ».

Rappelant le discours qu'il prononçait, en mars dernier, à la tribune des Amis de l'Université au sujet du nouveau régime instauré à l'Université par la loi du 28 avril 1953, Monsieur le Recteur se propose d'aborder d'autres aspects du même problème.

Pendant des années, l'Université a vécu repliée sur elle-même. Elle a négligé les contacts extérieurs, de plus en plus nécessaires. L'Université doit réagir en ce domaine et créer prochainement, avec la collaboration des Amis de l'Université, un service des Relations publiques qui lui assure le rayonnement souhaitable.

Le statut du personnel administratif et technique est paru. Il appartient à l'Université d'envisager tous les problèmes qu'il pose et de prendre ses responsabilités. Cette tâche, pour être menée à bien, exigeait la constitution d'un service du Personnel. Il est mis sur pied depuis quelques jours.

Le système actuel des études universitaires n'est plus satisfaisant. Le pourcentage élevé des échecs, le fléchissement de l'intérêt des étudiants pour leurs études, l'insuffisance de la préparation des diplômés à leurs tâches professionnelles, montrent la nécessité d'une profonde réforme des études.

Monsieur le Recteur s'attache à détecter les vices du régime actuel : candidatures trop spécialisées, rigidité et surcharge des programmes, limitation des possibilités de spécialisation. Pour y remédier, il préconise notamment le remplacement de la première des candidatures par deux options en propédeutique, un sérieux allègement des programmes, une plus grande coordination des enseignements connexes, plus de liberté dans l'assistance aux travaux pratiques, l'établissement de contacts directs entre maîtres et étudiants et l'harmonisation du système des examens.

La réforme des structures, des programmes et des méthodes d'enseignement est une œuvre de longue haleine. Pour la réaliser, Monsieur le Recteur fait appel à tous ses collègues de l'Université, aux dirigeants des milieux professionnels et à tous les universitaires. Il se propose d'adresser aux jeunes diplômés et aux plus âgés des étudiants un questionnaire à ce sujet.

En conclusion, Monsieur le Recteur souligne le mouvement ascensionnel de l'Université où tout est nécessairement dynamique, ajustement aux nécessités du progrès et perfectionnement ininterrompu.

Après l'exécution du « Dardanus » de Sacchini, Monsieur le Recteur remercie les autorités présentes et déclare ouverte l'année académique 1958-1959.

L'hymne national, suivi de « Marche et Passe-Pied » de Lulli clôturent la cérémonie. Tandis que la salle se vide, les invités se rendent en cortège à la salle des professeurs pour la réception offerte par Monsieur le Recteur.

Institutions universitaires et réforme des études

Le 9 décembre 1958, Monsieur le Recteur a fait un exposé sur la réforme des études universitaires devant les membres du personnel enseignant des Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit. Le 16 décembre, il a traité du même sujet devant les membres de la Faculté de Médecine.

Par ailleurs, en leurs séances des 22 et 24 octobre, le Conseil d'Administration de l'Université et la Commission administrative du Patrimoine ont décidé de créer un cadre d'« associés de l'Université », anticipation des « chargés de cours associés » dont le projet de création est soumis au Ministre de l'Instruction publique.

Nominations dans l'administration

Mme M. Hentjens-Régibeau, docteur en droit, a été engagée par le Patrimoine de l'Université en qualité de secrétaire d'administration. Elle est chargée de diriger le Secrétariat de l'administration de l'Université.

M. R. Remy, licencié en sciences sociales, a été engagé par le Patrimoine de l'Université en qualité de secrétaire d'administration attaché au Cabinet du Recteur. Il est chargé de diriger le Service du personnel de l'Université.

Chaire Francqui

M. J. G. Jungers, professeur de cinétique chimique à l'Université de Louvain, a été désigné pour occuper la Chaire Francqui à la Faculté des Sciences appliquées au cours de l'année académique 1958-1959.

Il fera, à l'Institut de Chimie et Métallurgie du Val-Benoît, un cours de seize leçons sur la Cinétique chimique appliquée.

Chaire de Littérature et Civilisation américaines

M. E. Samuels, professeur à la North-Western University d'Evanston (Illinois), occupera la chaire de littérature et civilisation américaines pour l'année académique 1958-1959.

La leçon inaugurale, qui avait pour thème « Reality and myth in America's gilded age », a eu lieu le 16 octobre en la salle académique. Diverses personnalités, dont M. John Brown et Mme Deflandre, ainsi qu'un nombreux public y assistaient. A l'issue de la leçon, un thé a été offert par Monsieur le Recteur.

Lauréats de concours universitaire

Mlle M. Bouille, pharmacienne; MM. G. Booz et R. Malchair, docteurs en médecine, ont été proclamés lauréats du concours 1957 des bourses de voyages réservées aux porteurs de diplômes légaux.

Réunion d'accueil des professeurs et étudiants américains

La Section liégeoise des Alumni de l'United States Educational Foundation, anciens boursiers Fulbright, a organisé le 6 novembre à la Bibliothèque centrale de l'Université une réunion d'accueil à l'intention des professeurs et étudiants américains qui séjournent à l'Université de Liège pendant l'année académique 1958-1959.

Réception de personnalités russes

Le 24 octobre, MM. A. Betchine, A. Kirsanov et R. Novikov, membres de l'Académie des Sciences de l'U.R. S. S., ont été reçus à l'Université par Monsieur le Recteur.

Un colloque a été organisé à leur intention, le 28 octobre, à l'Institut de Sociologie, sous la présidence de M. le Professeur Clémens, doyen de la Faculté de Droit, avec la collaboration de MM. les Professeurs J. Frenkiel, P. Harsin et G. Dijkmans.

Réception des étudiants du Congo belge et du Ruanda-Urundi

Monsieur le Recteur et Mme Dubuisson ont reçu, le 25 novembre, en la salle des professeurs, les sept étudiants originaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi inscrits à l'Université de Liège pour cette année académique.

Un thé fut offert à cette occasion. M. Dessain, résident honoraire, Monsieur le Vice-Président du Conseil d'Administration et M. le Professeur Brull participaient à cette réunion qui se déroula dans une ambiance très cordiale.

Activité de la Station scientifique des Hautes-Fagnes et du Musée Léon Fredericq pendant l'année académique 1957-1958

La Station scientifique des Hautes Fagnes a été occupée pendant 197 jours; environ 75 personnes y ont séjourné, totalisant un peu plus de 700 nuitées.

Elle a permis la réalisation de plusieurs travaux de recherches :

M. M. Streeel, licencié en sciences botaniques, assistant, a réalisé différents travaux qui sont en voie de publication et, parmi ceux-ci, on peut citer l'étude cartographique et phytosociologique de 1500 Ha de zone tourbeuse de la planchette de Xhoffraix. Ce travail doit servir à l'établissement de la carte de Phytosociologie de Belgique, entreprise par le Centre National de Phytosociologie (I. R. S. I. A.);

M. J. Pirotte, étudiant de 2^e licence en sciences botaniques, a travaillé en vue des observations phytosociologiques nécessaires à son mémoire de licence intitulé : « Contribution à l'étude des groupements végétaux des Hautes Fagnes (flanc sud du plateau);

MM. Parmentier, Remacle et Delfosse y ont réalisé l'étude cartographique, phytosociologique et pédologique de 500 Ha de pessières;

M. R. Schumacker a effectué l'étude des Tourbières de la Soor et a prélevé 280 échantillons de tourbe en vue d'analyses polliniques;

M. Bourguignon, chef de travaux de minéralogie, a continué ses observations pédologiques sur le Haut-Plateau;

M. Lambinon s'est intéressé activement aux végétaux inférieurs.

Des étudiants de licences en botanique et en géographie ont participé à des séances de travaux pratiques sur place. Ils étaient au nombre de quatorze.

Sous la direction des Professeurs Chouard et Heller, dix étudiants de la Sorbonne ont logé à la Station et observé les tourbières.

Les Professeurs R. Bouillenne, M. Bouillenne-Walrand, J. Mélon et F. Darimont de l'Université de Liège, y ont séjourné à diverses reprises; de même que M. le Professeur F. Floirschutz, de Hollande; Mlle Menendez, de l'Institut de Pallynologie de Madrid; M. le Professeur J. Henderer et Mlle Ann Jordan, des U. S. A.; M. et Mme Navez de Boston, enfin des Etudiants de l'Ecole Normale Supérieure de Paris : Milles J. Rouyer et M. Decaudain.

Le Musée Léon Fredericq a reçu moins de visiteurs et moins d'écoles que les années précédentes. Il semble que cela soit dû à l'Exposition Internationale de Bruxelles 1958.

M. Marquet, préposé à la surveillance du Musée est décédé. Mme Marquet continuera à assurer cette surveillance de même que les observations de météorologie et de synoptique, à la demande de l'Institut Royal Météorologique de Belgique.

Professeur R. BOUILLENNE,
Directeur.

Extension universitaire

Les conférences organisées en la salle académique sous le patronage de la Ville de Liège par le corps enseignant de l'Université ont lieu, comme par le passé, le jeudi à 20 heures, de quinze en quinze jours.

Au cours de ce quatrième trimestre y ont pris successivement la parole MM. J. Sporck, R. Bouillenne, F. Dossin, R. Piret, Mlle Danthine et M. A. Monfils. Les sujets qu'ils avaient choisi de traiter relevaient de la géographie, des hormones végétales, de l'astrophysique, de la psychologie, de l'art celtique et des semi-conducteurs.

Les Facultés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Célébration des vingt-cinq ans de professorat du Professeur Marcel Paquot

Le samedi 15 mars 1958, la salle des professeurs de l'Université de Liège était bruyante de tout un monde fort animé qui s'était réuni pour fêter les vingt-cinq années d'enseignement universitaire de M. le Professeur Marcel Paquot.

Outre les très nombreux anciens élèves du Maître, auxquels s'étaient mêlés beaucoup de ses étudiants d'aujourd'hui, on notait la présence de M. Lucien Christophe, Directeur de l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique, et de Mme Christophe, de M. Jean Grapinet, Consul général de France, et de Mme Grapinet, du comte Marcello Bocchini, Consul général d'Italie, et de la comtesse Bocchini, de M. Robert Demoulin, Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, de M. Jean Hubaux, Professeur émérite de l'Université et Vice-Président de la Société Dante Alighieri, de M. Robert Grafé, Président de l'Association des Romanistes de l'Université de Liège, de Mme Servais Etienne, des Collègues du Professeur Paquot à la section de Philologie romane, les Professeurs Robert Vivier, Fernand Desonay, Maurice Delbouille, Louis Remacle, Arsène Soreil, Mme Rita Dehousse-Lejeune, Jules Horrent et Léon Warnant, de M. Albert Peeters, Inspecteur général de l'Enseignement secondaire de l'Etat, de M. Robert Collin, Inspecteur de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement normal de l'Etat, de Mme Yvonne de Bontch-Brouevitch, Préfète des Etudes du Lycée Léonie de Waha, de M. Adelin Closset, Préfet des Etudes de l'Athénée royal de Liège, et encore de Mme Marie Delcourt, Professeur à l'Université de Liège, et de MM. Fernand Houbiers et Julien Lamberty, délégués de la Fraternelle des anciens Combattants du 12^e de ligne de 1914-1918.

N'avaient pu assister à la cérémonie et avaient adressé leurs félicitations à M. Marcel Paquot : M. Marcel Dubuisson, Recteur de l'Université, les Professeurs Jean Thomas, Sous-Directeur général de l'U. N. E. S. C. O., Jean Fabre, de la Sorbonne, Carlo Pellegrini, de l'Université de Florence, Fernand Darimont, Directeur général de l'Enseignement supérieur, ainsi que MM. Olympe Gilbert, premier Echevin, et Maurice Destenay, Echevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège.

La séance fut ouverte par M. Robert Vivier qui, sur le mode prenant, aimable et enjoué, qui lui est si particulier, traça une image bien attachante non seulement du professeur et du lettré, mais aussi du chercheur, du savant et tout simplement de l'homme qu'est M. Marcel Paquot.

« Le privilège contestable de l'âge, qui fait de moi l'Ancien de la section romane, me donne le privilège — incontestable celui-là — de te dire publiquement mon affection et mon estime. »

...

« Il n'y a pas de hasard à ce que le nom de la France ait dès l'abord surpris mes lèvres. La France n'est-elle pas présente toujours dans cette école romane qui n'existerait pas si la langue et l'esprit de la France n'avaient pas existé ? Et la France n'est-elle pas présente dans ton esprit et ton cœur, à toi qu'une longue prédilection et des dons heureux ont de tout temps tourné vers son délectable et clair parler et vers ses admirables écrivains ?... »

M. Vivier évoque ensuite des souvenirs :

« Je me rappelle qu'en 1919, escoliers tous deux des bons maîtres Wilmotte et Doutrepoint, tu as été le premier à me faire connaître le nom d'Apollinaire, et le chant pur, allègre et mélancolique de ses ballades du front, ces brèves ballades à la fois si « vieille chanson » et si modernes, sur les quatre bombardiers qui s'en venaient sur la route ou sur le jeune soldat, « bleu comme le jour qui s'écoule », qui s'émerveille et s'attriste à la fois que « pendant que nous sommes ici, tant de femmes deviennent belles ».

« Tu étais poète, et d'une façon à la fois si sûre, si naturelle, si adroite et si charmante. Car un visage que j'ai la joie d'apercevoir ici, fidèle, à tes côtés, t'avait fait découvrir cette joie d'aimer dont tu avais eu l'heureuse idée, une idée de poète heureux, de faire le titre du recueil de vers gracieux et lumineux, rapporté par toi des ombres et des éclats sanglants de l'Yser — fleurs paradoxalement cueillies sur les parapets éboulés des tranchées. »

« Ne trouvez-vous pas joli que ce soit un poète de guerre qui ait été dans notre littérature l'un des rares tenants du lyrisme heureux ?... C'est à cette poésie sommeillant au fond de toi que nous devons ton esprit, ta bonne humeur, la gentillesse des rapports quotidiens, et ton enthousiasme toujours rejaillissant pour tout ce qui est beau, clair et vivant dans les œuvres d'art et dans les lettres. Laisse-moi retourner encore un peu à ces années où nous nous sommes connus... Je n'étais qu'un puceau des lettres, mais toi tu avais déjà un prestige qui te venait d'une activité littéraire publique, commencée au front même et que tu continuais tout en poursuivant tes études. Car tu étais l'un de ces « trois grands », fondateurs des fameux *Cabiers du Front*, — dont l'un hélas ! avait déjà quitté cette vie, ayant offert à son idéal le sacrifice d'un bel avenir, — mais dont je suis heureux de pouvoir saluer ici l'autre, mon ami, le poète Lucien Christophe, que sa fidélité au souvenir des *Cabiers* et de l'amitié des poètes du front a appelé aujourd'hui à être des nôtres... »

« Tu continuais les *Cabiers* et tu me faisais l'amitié... de m'appeler parmi l'équipe que tu avais réunie. Sans doute cette amitié devait-elle quelque chose au cher souvenir qui nous réunissait, celui de Louis Boumal, que j'avais connu comme étudiant de romane avant la guerre et que toi, avec Lucien Christophe, tu avais rencontré et aimé au front. Il n'est pas possible qu'en cette minute nous ne pensions pas à Louis Boumal, à sa grave et douce figure aux yeux bleus, et à ses vers fermes et mélancoliques. »

« Mais il est temps que je quitte ce terrain sans doute trop personnel, et que je cesse d'improviser un « Marcel Paquot raconté par un témoin de sa vie », et que je me souvienne de ce qu'on m'a chargé de faire : complimenter un maître éminent et respecté, à l'occasion de la vingt-cinquième année de son professorat. Ici je deviens un peu inquiet, à cause de la responsabilité. Car je dois parler pour bien des gens, pour tous ceux qui t'admirent à cause de ton autorité et de ton talent de professeur, d'organisateur, d'animateur, de pédagogue. »

...

« Il y a cependant un autre Marcel Paquot (oh ! il y en a bien d'autres !) et c'est le savant, le chercheur, à la fois curieux de littérature et de musique, qui a donné à l'histoire des arts français ce clair et beau livre, plein de doctrine et de saveur, qui s'appelle *Les Étrangers dans les divertissements de la cour, de Beaujoyeux à Molière*. C'est bien de toi d'avoir choisi ce sujet qui te permettait d'explorer, en marge du classicisme à perruque, un 17^e siècle bien moins classique, fait de fantaisie et de plaisir. Cependant, ce sujet si plaisant, c'est avec le sérieux du savant et de l'érudit que tu le traites. N'es-tu pas à ce moment élève de l'École Normale de Paris, avec René Bray, et ne suis-tu pas les cours d'Abel Lefranc et de Gustave Lanson ? Oui, toute l'érudition qu'il faut est là, et tu fais même des découvertes. Tu vas jusqu'à donner à ton livre ce sous-titre austère, *Contribution à l'étude de l'opinion publique et du théâtre en France*. Mais dans la rédaction tu redeviens artiste, un artiste sobre et franc, épris de fluidité, dont l'aisance, le naturel, et par ci par là la malice, font que la solidité de l'information a la courtoisie de se présenter sans la moindre lourdeur.

Cependant je m'en voudrais, cher ami qui m'as toujours fait oublier que tu es un collègue, de laisser croire que tes curiosités d'esprit se limitent au domaine français. L'Italie t'attire aussi, et tu as donné à ce pays si artiste et si humain des preuves d'admiration pour son art et aussi des preuves très humaines de ton affection pour les hommes. Animateur de la *Dante Alighieri*, tu t'es intéressé très activement au développement de l'enseignement de l'italien... »

...

« Mais les meilleurs compliments sont les plus courts et le mien s'éternise... Laisse-moi l'interrompre ici, et ...te dire très simplement que nous sommes réunis nombreux pour te fêter, pour nous réjouir de ce que tu sois, de ce que tu es, pour te souhaiter santé et plaisir, et pour t'exprimer notre très sincère amitié. »

C'est à M. Léon Warnant que revient ensuite le plaisir de prendre la parole au nom des anciens élèves du Maître.

M. Warnant explique d'abord qu'il renonce à parler de M. Paquot normalien, poète et philologue pour pouvoir s'arrêter plus longuement à la personnalité du professeur, et plus particulièrement du professeur de méthodologie du français.

« A presque tous ceux qui sont ici aujourd'hui, Monsieur, vous avez appris un métier, non sans peine sans doute — ni sans plaisir — de votre

part... et de la nôtre. Nous sommes ici parce que nous nous en souvenons, pour vous en remercier.

...

« Les nombreuses générations de romanistes qui sont passées par chez vous ont non seulement appris la meilleure façon de concevoir l'enseignement du français, mais encore elles se sont imprégnées d'un esprit particulier. En même temps, en effet, que vous leur dispensiez les fruits de votre expérience et de vos réflexions, vous les persuadiez de la haute valeur de la mission du professeur de français, de ce professeur qui devient chaque jour un peu plus, avec la réduction de l'enseignement du grec, et même du latin, le professeur chargé par excellence de répandre la culture, de faire prendre goût à la culture, dans l'enseignement secondaire. Vous avez donné aux futurs maîtres, vos élèves, le désir d'entreprendre un enseignement humaniste, conforme à l'esprit traditionnel des véritables humanités, un enseignement désintéressé, uniquement formatif, non conçu pour des fins utiles, je dirais utilitaristes.

Et si nous considérons votre enseignement d'un point de vue romaniste, il me plaît de mettre en relief quelques principes qui vous sont chers et que je considère comme essentiels... C'est d'abord que pour être un bon professeur il faut être un bon licencié et que la méthodologie ne peut consister dans un ensemble de recettes; c'est que l'agrégation doit être en étroite relation avec la licence et dans le prolongement scientifique de celle-ci; c'est que l'enseignement du français, dans le secondaire, ne peut être fait *ex cathedra*, que le professeur doit, à tout moment, faire appel à l'intelligence, à la réflexion, à la sensibilité, aux goûts des élèves; c'est qu'il doit, chaque fois que c'est possible — et c'est presque toujours possible — partir des textes, s'appuyer sur des textes; c'est que l'étude de la langue d'un écrivain doit précéder toutes les autres études littéraires et leur servir de fondement. Vous nous avez inculqué cela, Monsieur, sur ce ton pondéré et affable qui vous est coutumier. »

M. Warnant parle ensuite des stages à l'Athénée et au Lycée, et il continue :

« Tous ceux et toutes celles qui sont ici, Monsieur, vous remercient d'avoir ainsi conduit leurs premiers pas dans la voie qu'ils suivent aujourd'hui.

Ajouterai-je que pour plus d'un de vos étudiants vous avez fait plus encore. Alors qu'ils étaient licenciés, agrégés... et chômeurs, vous vous êtes préoccupé de leur avenir et vous n'avez pas craint de vous dépenser pour leur faire obtenir un emploi. »

M. Warnant présente ensuite M. Paquot professeur du cours d'*Exercices philologiques* où il se plaît à initier ses élèves à la lecture précise des écrivains du XVII^e siècle, dont il connaît si bien la langue, et des prosateurs contemporains dont les audaces stylistiques l'intéressent particulièrement; professeur du cours de *Français moderne et français régionaux de Belgique* où, disciple convaincu de Ferdinand Brunot, il exerce de manière attachante les futurs professeurs à l'examen des faits grammaticaux considérés dans leurs rapports avec la pensée, et mène le combat pour exclure de notre langage ses parti-

cularités fâcheuses; professeur enfin du cours de *Langue française* où il rassemble des étudiants étrangers de toutes les disciplines — leur nombre s'élève à ce jour à plus de quatre cents et ils appartiennent à plus de trente nations — pour leur faire prendre conscience des ressources admirables de notre langue. Et M. Warnant termine :

« Pour les cours que vous nous avez faits, pour votre attitude affable et bienveillante, pour le souci que vous avez pris de nos études et parfois de notre vie personnelle, permettez-moi, Monsieur, aujourd'hui que nous fêtons avec vous les vingt-cinq années que vous avez vécues dans cette romane de Liège, les vingt-cinq années que vous avez données à cette romane de Liège, permettez-moi de vous dire encore, au nom de vos anciens élèves, merci et bravo. »

Après cette allocution, de jeunes étudiantes remettent à M. Paquot un tableau d'Albert Lemaître, peintre liégeois de talent qui, pendant la guerre 1914-1918, servit au front, aux côtés de M. Paquot, ainsi qu'un livre de la collection Skira, *Paris d'autrefois*. D'autres étudiantes fleurissent Madame Paquot et Madame Blavier-Paquot. L'assistance applaudit très chaleureusement les héros de la fête.

Le Professeur Paquot prend ensuite la parole. Il remercie en termes très aimables et émus les organisateurs de cette manifestation et leur dit combien il est touché des attentions témoignées à sa famille et du cadeau d'une toile d'Albert Lemaître. Il les remercie aussi, à l'avance, pour la partie musicale que la vue des musiciens lui fait prévoir, puis il profite de l'occasion pour exprimer encore ses idées sur l'agrégation, idées qui, depuis toujours, servent de fondement à son enseignement.

« En ne dissociant pas l'initiation professionnelle de la formation scientifique, et en les confiant l'une et l'autre aux facultés, le législateur a préservé les écoles secondaires du risque de se voir peuplées de théoriciens. Il leur a donné des maîtres formés par de sévères disciplines. Curiosité intellectuelle, exercice de la pensée spéculative, rejet des normes préalables, distinction du goût, ce sont là des vertus qu'un bon esprit ne saurait mépriser. Aussi notre enseignement secondaire restera fidèle à sa mission de former des hommes libres tant que nous lui préparerons des maîtres capables d'opposer aux réformes aventureuses le clair jugement d'esprits qu'aiguise la culture.

Personne, assurément, n'eût mis en doute ces façons de voir dans le singulier couvent de la rue d'Ulm où je dois à Maurice Wilmotte d'avoir passé deux ans inoubliables. Au portail, dit-on, pourrait s'inscrire la fameuse règle des Thélémites. Peut-être, mais nulle part ne se professe plus de méfiance pour la piperie des mots. » Désiré Nisard disait de l'École Normale Supérieure : « C'est l'école de précision de l'esprit français. » Exactement. Et c'est aussi une école de méthodologie, parce que, dans le coude à coude quotidien, littéraires et scientifiques de toutes disciplines prennent conscience qu'à chaque ordre d'étude, à chaque objet de recherche convient une démarche spécifique, et qu'il faut découvrir. »

...

« Gustave Lanson, ce grand maître, a justement conçu les règles qui doivent nous gouverner et, sans prendre souci de les transcrire, les a toute sa vie illustrées de son exemple. La première est qu'il faut connaître de première main ce qu'on enseigne. La seconde, qu'il faut, de ce savoir, choisir l'exacte part qui convienne à des élèves. La troisième, que la simplification exempte d'erreur que ce choix implique étant effectuée, il faut découvrir la méthode d'enseignement requise car une bonne méthode procède d'une parfaite connaissance et l'art d'enseigner est une forme du savoir. »

« La charge des professeurs de l'enseignement secondaire, et spécialement celle des professeurs de français, devient si lourde que je m'en inquiète. Les jeunes maîtres auront-ils encore le loisir de parfaire leur culture ? Sainte-Beuve, que j'invoque avec un respect particulier dans cette maison où il enseigna, définissait le professeur de lettres « un homme qui sait lire et qui apprend à bien lire ». En effet, quelle portée aurait un enseignement que ne fécondent pas les activités personnelles ? Et le professeur n'est-il pas l'intermédiaire de choix entre la jeunesse et les chefs-d'œuvre qui sont le sel de la vie ? »

Et M. Paquot de redire sa confiance dans le rôle des professeurs de français, de les assurer de son dessein d'être toujours sur la brèche avec eux, et de terminer par ces vers de Lucien Christophe :

Prenez ma main. Je vous ressemble,
Nous avons eu même berceau.
Je suis marqué du même sceau.
Nous finirons la route ensemble.

Les paroles de celui qu'on fêtait, et qui fut très longuement et très chaleureusement applaudi, ne terminèrent pas cette cérémonie. Tant s'en faut ! L'assistance écouta ensuite, avec le plus grand plaisir, une séance musicale de qualité. Madame Josette Bronckart-Valentiny, harpiste, interpréta successivement une *chaconne* de Haendel, une *gavotte* de J.-S. Bach, *arabesque* n° 1 de Debussy et une *étude de concert* de Zabel. M. Charles Jongen, violoniste, fit entendre une *sonate* de Martinon, puis, accompagné au piano par Mademoiselle Gaby Faber, il donna *folia* de Corelli.

Après cet intermède musical un « porto » fut servi dans la salle même. Des camarades se retrouvaient, allaient féliciter leur ancien Maître, bavardaient et rebavardaient. Ce fut un « porto » qui se prolongea dans une vive animation et qui, pour certains, servit admirablement d'introduction au banquet. Celui-ci se déroula dans une salle de la « Mâson », sans que la présence d'un directeur d'académie, de consuls ou de professeurs d'université nuisent le moins du monde à une joyeuse conversation d'« anciens » qui retrouvaient leur âme d'étudiant.

L. W.

Nomination

Mme P. Mertens-Fonck, assistante, a été nommée chef de travaux pour un premier terme de deux ans prenant cours le 1^{er} juin 1958.

Distinctions

M. A. L. Corin, professeur émérite, a été promu Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

M. A. Delatte, professeur émérite, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

M. J. Hubaux, professeur émérite, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

M. P. Harsin, professeur ordinaire, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, a été nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold.

M. G. Dossin, professeur ordinaire, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, a été nommé Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

M. R. Fohalle, professeur ordinaire, a été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. R. Vivier, professeur ordinaire, membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, a été promu Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

M. F. Desonay, professeur ordinaire, doyen de la Faculté et membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, a été promu Commandeur de l'Ordre de Léopold.

M. M. Delbouille, professeur ordinaire, membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, a été promu Commandeur de l'Ordre de Léopold.

MM. M. De Corte, P. Devaux, F. Vercauteren et J. Warland, professeurs ordinaires, ont été promus Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. L. Delatte, professeur ordinaire, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

M. A. Clausse, professeur ordinaire, a été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. A. Soreil, professeur ordinaire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

M. F. Rousseau, chargé de cours émérite, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

M. J. Lejeune, chargé de cours, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold II.

M. P. Gerin, licencié en histoire, a été proclamé lauréat du concours des bourses de voyage, réservé aux porteurs de diplômes légaux, 1957.

Mlle M. Foucart, licencié en histoire, a été admise à la session 1959 du Centre européen universitaire de Nancy.

Voyages et missions

M. L. E. Halkin, professeur ordinaire, a été invité à faire, le 15 octobre, une communication au Congrès Charles-Quint à Madrid.

M. F. Duyckaerts, professeur ordinaire, a été chargé par le Ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi, d'assister aux examens de seconde session à l'Université Lovanium de Léopoldville.

Il a poursuivi son voyage d'étude à Elisabethville et à Bukavu.

M. Duyckaerts a, par ailleurs, donné une conférence à l'A.P.I.C., le 21 novembre, sur « les tensions qui résultent du travail en groupe ».

M. E. Helin, assistant, a présenté le 6 décembre, au Centre national de recherches sur les anciens pays et assemblées d'états, un rapport sur les capitations liégeoises.

Hôtes étrangers

Deux boursiers Fulbright américains fréquentent cette année notre Université. Il s'agit de P. Dillon, qui étudie la littérature comparée, et de M. E. Samuels, professeur de littérature et civilisation américaines.

Conférences

M. L. L. Hammerich, professeur à l'Université de Copenhague, a fait le 30 octobre, au Séminaire de philologie germanique, une leçon intitulée : *Der Dichter des « Ackermann aus Böhnen » als lateinischer Schriftsteller*.

Mme J. Parain-Vial, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, a fait, en décembre, trois conférences dans le cadre des accords culturels franco-belges. Elles avaient respectivement pour sujet : « Connaissance sensible et connaissance conceptuelle », « Le concept de matière » et « Le temps et les passions ».

Institut supérieur d'histoire de l'Art et Archéologie

M. L. Lacroix, professeur, a fait deux conférences à l'Université de Besançon, les 10 et 11 décembre.

Mme S. Collon-Gevaert, chargé de cours, a été nommée Officier de l'Ordre de Léopold.

Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales

M. J. Duchesne-Guillemain, professeur, a bénéficié, pour l'année académique 1958-1959, d'une Fulbright Travel grants only.

M. H. Janssens, professeur, a été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. J. R. Kupper, chef de travaux, a donné en décembre deux conférences au Centre d'études orientales de l'Université de Genève.

Institut supérieur de Sciences pédagogiques

Mme A. Dubuisson-Brouha, professeur, a été promue Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. R. Piret, professeur, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

FACULTÉ DE DROIT

Nomination

Il a plu à Sa Majesté le Roi d'appeler M. P. Harmel, professeur ordinaire, aux fonctions de Ministre des Affaires culturelles.

Distinctions

M. E. Dembour, professeur émérite, a été promu Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

M. R. Clémens, professeur ordinaire, doyen de la Faculté, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

M. P. Lambert, professeur ordinaire, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

M. J. Vanhove, chargé de cours, Inspecteur royal au Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi, a été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. C. del Marmol, chargé de cours, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold II.

M. J. Paelinck, docteur en droit, a obtenu une bourse du British Council pour l'année 1958-1959.

Voyages et missions

M. A. Buttgenbach, professeur ordinaire, a été invité par l'Université du Caire à donner pendant trois mois — du 1^{er} novembre 1958 au 1^{er} février 1959 — un cours de droit administratif au diplôme d'études supérieures du doctorat en droit de cette Faculté et à l'Institut des sciences administratives et sociales et à y diriger des exercices sur la méthode en droit administratif.

M. J. Constant, professeur extraordinaire, a participé aux journées criminologiques hollando-belges organisées à Bruxelles, les 20 et 21 décembre, sous le patronage du Ministère de la Justice.

M. A. Parisi, chargé de cours, s'est rendu en Afrique du 29 novembre au 15 janvier, afin d'étudier le statut des villes sous l'angle budgétaire.

Conférence

M. M. Bye, professeur à la Faculté de Droit de Paris, membre du Conseil national économique, a fait le 17 décembre un exposé suivi d'un échange de vues sur le sujet suivant : « La grande unité interterritoriale et la théorie classique de l'échange international ».

Institut de Sociologie

Du 16 au 18 octobre, l'Institut de Sociologie a organisé à Chaudfontaine, avec la collaboration de la Compagnie liégeoise des dirigeants de Services du Personnel, un séminaire consacré à l'étude du problème « Administration du personnel et organisation ».

Du 20 au 22 novembre fut organisé par l'Institut, toujours à Chaudfontaine, un autre séminaire consacré à la Recherche opérationnelle. Cette réalisation s'inscrit dans un programme d'ensemble, mis sur pied par l'Institut de Sociologie en collaboration avec la Fondation Industrie-Université et l'Office belge pour l'accroissement de la productivité.

Le programme des travaux de recherche opérationnelle comporte vingt séances et s'étendra sur les années 1959 et 1960. Il couvre notamment des problèmes tels que ceux qui sont posés par la gestion des stocks, le calcul des quantités à produire et de leur étalement dans le temps, le choix des moyens de transport, l'emplacement des dépôts et succursales.

Les séances s'adressent à tous ceux que préoccupe la gestion scientifique des entreprises, responsables des services de recherche opérationnelle des entreprises et chefs de départements où cette dernière trouve un vaste champ d'application.

Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques

M. L. Michel, professeur, a été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

FACULTÉ DES SCIENCES

Démission honorable

M. F. Carpentier, chargé de cours, s'est vu octroyer, sur sa demande, démission honorables de ses fonctions.

Nominations

M. M. Morand, professeur ordinaire, a été, à sa demande, déchargé de ses fonctions de professeur ordinaire. M. Morand est nommé professeur extraordinaire et conserve ses attributions antérieures.

M. A. Monfils, docteur en sciences chimiques, est nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans prenant cours le 1^{er} juillet 1958.

Distinctions honorifiques

M. L. J. Pauwen, professeur ordinaire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

M. L. D'Or et Mlle S. Leclercq, professeurs ordinaires, ont été promus Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. F. Bureau, professeur ordinaire, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, est nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold II.

M. A. Monoyer, professeur ordinaire, a été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

MM. P. Michot et H. Brasseur, professeurs ordinaires, ont été promus Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

MM. G. Duyckaerts et G. Ubaghs, professeurs ordinaires, ont été nommés Officier de l'Ordre de Léopold.

M. P. Macar, professeur ordinaire, a été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

MM. J. Duchesne et J. Serpe, chargés de cours, ont été nommés Chevalier de l'Ordre de Léopold.

MM. L. Winand et J. Pirenne, maîtres de conférences, agrégés, ont été nommés Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Distinctions scientifiques

M. H. Buttgenbach, professeur émérite, a été nommé membre d'honneur de la « Mineralogical Society » de Londres. Il a, par ailleurs, été nommé membre de la « Mineralogical Society of America ».

M. P. Swings, professeur ordinaire, a vu renouveler pour un terme de quatre ans son mandat de membre du Conseil scientifique de l'Observatoire royal de Belgique.

M. G. Ubaghs, professeur ordinaire, a été nommé Secrétaire général de la Société géologique de Belgique.

M. J. Mignolet, chef de travaux, a reçu le Prix Agathon de Potter 1958, de l'Académie royale de Belgique.

MM. P. Longe et P. Renson, licenciés en sciences physiques, se sont vu accorder le renouvellement de la bourse de perfectionnement de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires.

M. C. Gillet, licencié en sciences physiques, a obtenu une bourse de perfectionnement de l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires.

M. H. Robe, licencié en sciences mathématiques, bénéficie d'une Fulbright Travel grants only pour la présente année académique.

Voyages et missions

M. L. Godeaux, professeur émérite, a été invité à participer au Convegno di geometria algebrica qui s'est tenu à Taormina du 27 octobre au 2 novembre; il y a fait une conférence.

M. Godeaux a conféré ensuite aux Universités de Palerme, Florence et Bologne.

M. G. Ubaghs, professeur ordinaire, a été invité à conférer à l'Université de Bonn.

M. P. Ledoux, chargé de cours, a participé en novembre, au Max Planck-Institut für Physik und Astrophysik de Munich, à un Colloque sur la structure et l'évolution stellaire.

En novembre également, M. Ledoux a fait une conférence à la tribune de la Société d'Astronomie à Bruxelles.

M. H. Breny, chef de travaux, a effectué un séjour de trois semaines au Statistical Laboratory de l'Université de Cambridge sous les auspices de la Commission belgo-britannique et avec l'aide du Patrimoine de l'Université.

M. J. Godeaux, chef de travaux et maître de conférences, a fait en décembre un voyage d'étude à la Station zoologique de Villefranche.

Hôtes étrangers

M. le Docteur P. Kier, conservateur associé au Musée national d'histoire naturelle de Washington, a fait récemment un séjour d'une semaine au Laboratoire de Paléontologie animale, en vue d'étudier et de recueillir sur le terrain des matériaux se rapportant aux échinoïdes de notre terrain crétacique. Il y a été rejoint, en fin de séjour, par le Docteur R. V. Melville, du Service géologique de Grande-Bretagne.

M. le Docteur J. I. White, professeur associé de physiologie à la Faculté de Médecine de l'Université de Maryland, effectue actuellement un séjour d'études au Laboratoire de Biologie générale de M. le Professeur Dubuisson.

Conférence

M. le Professeur K. Ogorodnikoff, chef du Service d'astronomie mathématique à l'Université de Léningrad, a fait le 21 octobre à l'Institut d'Astrophysique une conférence intitulée : « Esquisse d'une théorie physique de la structure et de l'évolution des galaxies ».

A l'issue de la séance, M. le Professeur P. Swings lui a remis, au nom de M. le Recteur, la Médaille de l'Université.

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. J. Godeaux, chef de travaux, a été proclamé, à l'unanimité du Jury, agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il

a donnée en la salle académique de l'Université le 23 octobre et qui avait pour sujet : « Contribution à la connaissance des Thaliacés ».

FACULTÉ DE MÉDECINE

Décès

M. J. Firket, professeur émérite, est décédé le 2 décembre 1958.

Manifestations

Au cours du mois de novembre, une manifestation intime a eu lieu, à l'Institut d'Anatomie, en l'honneur de M. le Professeur Leplat, à l'occasion du 50^e anniversaire de son entrée dans cet Institut.

La Fondation Léon Fredericq, établie à l'occasion du centenaire de la naissance de Léon Fredericq, a désigné comme lauréats pour 1958 MM. J. Frédéric, H. Van Cauwenberghe, W. Verly et C. Sironval, agrégés de l'enseignement supérieur.

La remise solennelle de ces prix a eu lieu le 11 décembre à l'Institut Léon Fredericq. La cérémonie était présidée par M. le Professeur Roskam et s'est déroulée en présence de M. Campus, pro-recteur, représentant M. le Recteur Dubuisson, empêché.

Nominations

M. A. Ledoux, agrégé de l'enseignement supérieur, a été nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants en remplacement de M. le Professeur Destrée, admis à l'éméritat : « Eléments de clinique oto-rhino-laryngologique » et « policlinique oto-rhino-laryngologique » au doctorat en médecine; « Médecine légale des accidents de travail et des maladies professionnelles; détermination et évaluation des invalidités (partim) » et « Hygiène scolaire; notions complémentaires sur les maladies des écoliers (partim) » au grade de médecin-hygiéniste.

MM. E. Carpentier et J. Foret, assistants volontaires, ont été nommés chefs de travaux pour un premier terme de deux ans prenant cours le 1^{er} juin 1958.

M. S. Thiry, assistant, a été nommé chef de travaux pour un premier terme de deux ans prenant également cours le 1^{er} juin 1958.

Distinctions honorifiques

M. H. Fredericq, recteur honoraire, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold.

M. A. Destrée, professeur émérite, a été promu Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

M. P. Divry, professeur ordinaire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

MM. E. Foret et F. Chandelle, professeurs ordinaires, ont été promus Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

M. A. Denoël, professeur ordinaire, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

MM. P. Moureau et O. Gosselin, professeurs ordinaires, ont été promus Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. L. Christophe, professeur extraordinaire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

MM. F. Orban et P. Desaive, professeurs extraordinaires, ont été promus Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. L. Garot, chargé de cours, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

M. P. Frédéricq, chargé de cours, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold II.

MM. A. Reginster et J. Hugues, agrégés, maître de conférences, ont été nommés Chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. M. Gerebtzoff, agrégé, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

M. C. Grégoire, agrégé, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold II.

Distinctions scientifiques

M. Z. M. Bacq, professeur ordinaire, a été désigné en qualité de membre du Conseil de surveillance de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique pour un terme de cinq ans prenant cours le 1^{er} janvier 1958.

M. C. François, assistant volontaire, s'est vu accorder le renouvellement de la bourse de perfectionnement de l'Institut interuniversitaire des sciences nucléaires.

M. P. Leclercq, docteur en médecine, a obtenu une bourse du British Council pour l'année 1958-1959.

Voyages et missions

M. J. Roskam, professeur ordinaire, a assisté à Paris, du 13 au 16 octobre aux Journées thérapeutiques et à une réunion du Conseil d'administration de l'Union thérapeutique.

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a pris part en qualité de délégué de la Belgique, à la dixième Conférence générale de l'Unesco et y a été élu à la présidence du Groupe de travail des Sciences exactes et naturelles.

M. Florkin a été désigné, en outre, comme membre du Honorary Editorial Advisory Board de l'*International Journal of Comparative Physiology and Biochemistry*.

M. E. Foret, professeur ordinaire, a assisté au Congrès d'Urologie, en octobre, à Paris.

M. P. Moureau, professeur ordinaire, a participé à la séance extraordinaire de la Société de Médecine légale de France, qui s'est tenue le 13 octobre.

M. O. Gosselin, professeur ordinaire, a été invité, fin octobre, à faire une leçon à la Clinique obstétricale de Lyon.

M. A. Lambrechts, professeur ordinaire, a effectué en novembre et décembre une mission d'étude au Laboratoire de Feshi (Congo belge).

M. F. Orban, professeur extraordinaire, a effectué un séjour d'étude à Londres et à Dundee, du 29 octobre au 3 novembre.

M. P. Desaive, professeur extraordinaire, a assisté, en octobre, au XIX^e Congrès de l'Association des anatomistes italiens qui s'est tenu à Messine.

M. J. M. Ghuysen, chef de travaux, titulaire d'une bourse de la National Academy of Sciences de Washington, séjourne dans les laboratoires du Département de Bactériologie de la California University pour la durée de l'année académique 1958-1959. Sous la direction du Professeur R. Y. Stanier, il y poursuit, avec le D^r M. R. G. Salton, de l'Université de Manchester, ses recherches sur la constitution chimique des parois cellulaires bactériennes et les enzymes susceptibles de les dégrader.

M. D. Mewissen, chercheur agrégé à l'Institut interuniversitaire des sciences nucléaires, a participé en qualité d'expert de la délégation belge à la deuxième Conférence internationale sur les applications de l'énergie atomique, qui a eu lieu à Genève en septembre.

Il a présenté une communication au Seventh International Cancer Congress à Londres, en juin 1958, et à l'International Congress of Radiation Research, à Burlington.

M. Mewissen a, par ailleurs, été appelé aux fonctions de médecin-conseil et chef du service inter-centres à l'Œuvre nationale belge de lutte contre le cancer.

M. F. Jacob, assistant volontaire, a effectué en décembre un séjour d'études en Suède. Il y a visité les services d'oto-rhino-laryngologie des Universités de Lund et de Göteborg.

Mlle M. Bouille, pharmacienne, travailleur bénévole au Service de bactériologie et parasitologie, effectue un séjour de quatre mois au Service d'hygiène et de bactériologie de la Faculté de médecine de Bâle. Sous la direction du Professeur J. Tomcsik, elle s'initie aux diverses techniques de la cytologie bactérienne.

Hôtes étrangers

M. P. Pignard, pharmacien des hôpitaux de Paris, chargé de recherches à l'Hôtel Dieu, a visité le Laboratoire de recherches chimiques de la Faculté de médecine.

M. R. Regamey, attaché au Centre anticancéreux romand (Lausanne), a effectué un stage de six semaines au Laboratoire anticancéreux.

Conférences

M. V. M. Palmieri, directeur de l'Institut de médecine légale et des assurances de l'Université de Naples, a donné à la Clinique médicale, le 16 octobre, une conférence sur « la médecine légale canonique, son histoire, son domaine et ses problèmes ».

M. Balint, professeur à l'Université de Budapest, a fait les 3 et 5 novembre, sous forme de colloque, deux exposés à la Bibliothèque de la clinique médicale. Ils avaient respectivement pour sujet : « Relation entre la circulation générale et la circulation rénale » et « Régulation nerveuse de la fonction rénale ».

M. C. Sironval, chef de travaux, a fait le 21 octobre, à l'Institut de Chimie, une conférence intitulée : « Les composés hémiques chez les végétaux ».

Colloquia cliniques

Les colloquia cliniques de l'Institut de clinique et de policlinique médicales ont repris à partir du 16 octobre. Comme les années précédentes ils se poursuivent régulièrement tous les premier et troisième jeudis du mois à 17 heures à l'auditoire de la clinique médicale de l'Hôpital de Bavière.

Colloquium de Pneumologie

Le colloquium médico-chirurgical de pneumologie a fêté le 12 novembre son dixième anniversaire. A cette occasion, et après la discussion de diverses communications scientifiques, un banquet a réuni les participants du colloquium de pneumologie.

Institut supérieur d'Education physique

M. C. Liebecq, professeur, a assisté en octobre, à Wiesbaden, à diverses manifestations scientifiques.

Il a, par ailleurs, accepté la charge d'éditeur, pour l'Europe, de la collection « Advances in metabolism » que publie désormais Academic Press à New-York.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Décès

M. M. Guérin, chargé de cours émérite, est décédé le 17 décembre 1958.

Nominations

M. J. Fafchamps, assistant, a été nommé répétiteur pour un premier terme de deux ans prenant cours le 1^{er} juin 1958.

M. M. Save, assistant, a été nommé répétiteur pour un premier terme de deux ans prenant cours le 1^{er} octobre 1958.

Distinctions honorifiques

MM. H. Thyssen et P. Chantraine, professeurs émérites, ont été promus Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

MM. A. Gillet, A. Puters et A. Schlag, professeurs ordinaires, ont été promus Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

MM. P. Fourmarier et R. Spronck, professeurs ordinaires, ont été promus Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. H. Labasse, professeur ordinaire, a été promu Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

M. E. Leclerc, professeur ordinaire, a été promu Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. C. Massonnet, professeur ordinaire, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

MM. E. Bodart et P. Louon, professeurs ordinaires, ont été promus Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. L. Calembert, professeur ordinaire, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

M. P. Coheur, chargé de cours, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold II.

M. J. Listray, chargé de cours, a été nommé Officier de l'Ordre de Léopold.

M. J. B. Devlaminck, préparateur, a reçu les palmes d'or de l'Ordre de la Couronne.

Distinctions scientifiques

MM. R. Collette, collaborateur scientifique du Patrimoine, et P. Lambert, ingénieur électricien et mécanicien, bénéficient d'une Fulbright Travel grants only pour l'année académique 1958-1959.

Voyages et missions

M. A. Schlag, professeur ordinaire, a assisté, du 7 au 16 décembre, en qualité de chef de la délégation belge, à la session de Londres de l'Association internationale de standardisation. Il y a présidé le Groupe de travail relatif aux mesures par déversoirs et canaux jaugeurs.

M. C. Massonnet, professeur ordinaire, a présenté une communication au congrès conjoint que la Société américaine des ingénieurs civils et l'Association internationale des ponts et charpentes ont tenu à New-York du 13 au 18 octobre.

Au cours de son séjour aux Etats-Unis, M. Massonnet a donné plusieurs conférences.

M. B. Fraeys de Veubeke, professeur ordinaire, a été désigné par le Professeur N. J. Hoff, directeur du Département aéronautique de l'Université de Stanford pour effectuer une mission de trois mois en cette université.

M. F. Haus, chargé de cours, a assisté en octobre à l'Assemblée générale de l'Advision group for aeronautical research and development, qui s'est tenue à Copenhague.

M. M. Linsman, chef de travaux, maître de conférences, a participé du 13 au 18 octobre, au Congrès international d'automatique qui s'est tenu à l'Université de Madrid.

M. F. Gaty, chef de travaux, maître de conférences, a présenté une communication au XXV^e Congrès international de Fonderie qui s'est tenu à Bruxelles et à Liège, en octobre.

M. G. Thibessard, chef de travaux, a assisté, en décembre, à la session de Londres de l'Association internationale de standardisation. Il y a présidé le groupe de travail « Glossaire ».

M. M. Legros, chercheur à l'Institut interuniversitaire des sciences nucléaires, se trouve détaché, pour l'année académique 1958-1959, au Laboratoire des hautes énergies du Centre d'études nucléaires de Saclay.

Agrégation de l'enseignement supérieur

M. J. Belliere, ingénieur civil des mines et ingénieur géologue, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur à l'unanimité du jury, à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée le 27 octobre en la salle académique. Il avait pris pour sujet « Les aires géosynclinales ».

Conférence

M. R. Goulard, assistant professor school of aeronautical engineering, Purdue University, Lafayette, Indiana, a fait le 16 décembre une conférence sur les propriétés physico-chimiques de l'air aux hautes températures.

BIBLIOTHÈQUE

Mme J. Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef, maître de conférences, a effectué, à l'invitation du Conseil d'Administration de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi, une mission technique à la Bibliothèque d'Elisabethville.

Mme Gobeaux-Thonet a, par ailleurs, été promue Officier de l'Ordre de Léopold.

Mémoires de licence et dissertations doctorales
présentés par les étudiants de l'Université de Liège
en 1957-1958

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licence

Histoire

- Broze, M. : Essai sur le développement de la ville de Fosse, des origines à 1343.
Deremier, C. : La « Noblesse » du comté de Hainaut au XII^e siècle.
Dupuis, A. : Etudes sur les manuels d'histoire nationale destinés à l'enseignement primaire, moyen et normal. 1783-1914.
Foucart, M. : Le problème des alliances libérales. 1893-1935.
Granville, F. : Histoire de la commune d'Ans et Glain.
Linotte, L. : Histoire de l'ancien ban de Cheratte.
Michel, M. : Histoire d'une entreprise industrielle : l'usine d'Ougrée-Marihaye.
Nagels, F. : Etudes sur les origines de la ville de Valenciennes jusqu'au début du XII^e siècle.

Philologie classique

- Bayaux, M. : Notions d'apparence chez Homère.
Danloy, M. : La vieillesse chez Homère.
Deisser, A. : Muses et poètes sur les vases antiques.
Delatte, J. R. : Les propriétaires romains de Garaniq.
Dery, J. : Les Marses.
Fischer, A. : Le rôle de l'ami et du confident dans la tragédie grecque.
Greffé, L. : Les animaux et la satire politique chez Aristophane.
Hannevert, P. : Platon et le Commentaire de Proclus aux *Travaux et Jours* d'Hésiode.
Havaux, A. : Le chien dans *Illiade* et *Odyssée*.
Huwart, M. A. : Etude sur les noms d'âge d'Homère à Platon.
Jauniaux, A. : Athéna, protectrice des métiers et des arts, dans la littérature et les monuments figurés.
Lair, P. : Thésée et Sciron (dans la littérature et les monuments figurés).
Lambrechts, G. : Le vocabulaire militaire dans la lyrique érotique d'Horace et de Propérce.

- Leurquin, J. : L'aulétride dans la société grecque (d'après les sources littéraires et épigraphiques).
Lovinfosse, O. : Les âges de la vie chez Sénèque.
Malaise, G. : L'orphelin dans l'*Iliade* et l'*Odysée*.
Motte, P. : Le sens du mot *τέχνη* chez Platon.
Pierre, F. : Les épithètes de femmes et de déesses chez Homère.
Timson, I. : La veuve dans l'*Iliade* et l'*Odysée*.
Vaisière, A. : Les bijoux chez Homère.

Philologie romane

- Bandin, C. : « Ceux qui ne peuvent pas accepter... » ou la constance d'André Malraux.
Boulanger, M. M. : Le caractère du comédien dans le *Paradoxe* de Diderot et dans la pensée de Jouvot.
Caulier, L. : Glossaire complet du Roman de Tristan par Beroul, poème du XII^e siècle.
Colin, C. : La présentation technique des personnages chez Jules Romains.
Degueudre, E. : La langue dans les lettres de Grignards.
Dehon, G. : La chanson d'Eve de Charles Van Lerberghe.
Frankard, R. : Etude sur l'évolution de *e* et *o* ouverts accentués dans les dialectes belgo-romans.
Gallez, A. : Texture lexicale et syntaxique du patois d'après des documents recueillis à Montreuil-au-Bois.
Gothier, N. : Glossaire complet de *Piramus et Tisbé*, poème du XII^e siècle, d'après l'édition C. de Boer (C. F. M. A.).
Grisard, L. : *Germinal* d'Emile Zola ou l'épopée d'un naturaliste.
Hanoset : L'anthroponymie chez Chrétien de Troyes.
Heine, M. P. : L'hydronymie de la province de Liège.
Honet, J. : La conscience totale de Jiménez. Essai d'explication du recueil « *animal de fondo* ».
Housen, L. : Le comique dans *le Misanthrope* de Molière. Position de la critique et examen de l'œuvre.
Jeukenne, G. : Les thèmes et les moyens techniques dans le recueil « *Agès* » de Marcel Thiry.
Juvigne, F. : La place de « *Floire et Blancheflor* », d'« *Ipomédon et de Prothésilaüs* » dans la littérature du XII^e siècle.
Lambinet, M. T. : André Gide, l'art et la littérature.
Leclerc, A. : Le cas Béranger.
Maquet, C. : Quelques aspects du style de Marcel Jouhandeau.
Moreau, J. : La « raison classique » en face de la « Vie ».
Robert, M. : Hervé Bazin, romancier.
Schurgers, M. : Glossaire complet du *Lai de Narcisse* édité par Alfons Hilka.
Sempoux, A. : La notion de style et les méthodes d'analyse stylistique.

Van der Gulden : La mine et la conception du travail chez le mineur de Zola et de M. Hamp.

Philologie germanique

- Augarde, S. : Samuel Pepys. Through the mirror of his letters to his family circle.
- Blaise, R. : Eichelhäler. Wortgeographische Untersuchungen an Hand des deutschen Wortatlas.
- Clarembeaux, M. : Some aspects of Studs Loningan.
- Cuvelier, J. : De taal « *Apocalipsis ind dietsche* » (Bibl. Nat, Fonds Néerl., n° 3). Een poging tot lokaliserieng.
- Danloy, J. : Die Vereinzeliung des Menschen in Kafkas Erzählwerk.
- Delbrouck, G. : Van Dales Zuidnederlands.
- Foret, J. M. : Die innere Einheit von Thomas Manns Tetralogie « *Joseph und seine Brüder* ».
- Labby, J. : De Zuidnederlandse woorden en uitdrukkingen in Kœnen — Endepols Verklarend Handwoordenboek der Nederlandse Taal.
- Laurent, F. : O. Henry's New York Stories.
- Lucas, G. : Die Gesellschaft und ihre Darstellung in Thomas Manns Buddenbrooks.
- Pastor, S. : The main characteristics of the Amis Hero in « *Lucky Jim* » and « *That uncertain Feeling* ».
- Pons, N. : C. P. Snow.
- Quinet, C. : Chesterfield's Letters to his Son.
- Schraepen, E. : Man, Family, Society in Arthur Miller (Death of a Salesman — All my Sons).

Doctorat

Philosophie A

Rutten, C. : Les catégories du monde sensible chez Plotin.

Agrégation de l'enseignement supérieur

Philologie classique

François, G. : Le polythéisme et l'emploi au singulier des mots $\Theta\epsilon\acute{o}\varsigma$ et $\Delta\epsilon\alpha\mu\omicron\nu$ dans la littérature grecque d'Homère.

INSTITUT SUPERIEUR DE SCIENCES PEDAGOGIQUES

Licence

Sciences pédagogiques

Arnould, H. : Dans l'enseignement de l'orthographe d'usage, recherche des effets d'une formule de dictée avec références.

- Bernard, A. : La perspective et le dessin enfantin.
De Landsheere, G. : Introduction à l'étude de Disterweg.
Faidherbe, J. : Séquelles neuro-psychiatriques de la méningite tuberculeuse.
Seau, J. : Notion de la représentation cartographique. Construction de carte au niveau élémentaire.

Orientation et Sélection professionnelles

- Britte, G. : Une étude de psychologie sur le jugement esthétique.
Douha, H. : Une épreuve du sens du regard chez l'enfant de 5 à 6 ans.
Fraiture, C. : Etude d'écritures chez l'adolescent.
Francis, M. : Enquête sur l'onichophagie.
Grass, J. M. : Influences de la réussite et de l'échec à un jeu sur les tests de Goodenough et de Fay.
Gutierrez-Herederro : Les problèmes de l'adaptation des mineurs espagnols en Belgique.
Halleux, R. : Examen de l'attitude d'autochtones à l'égard des travailleurs étrangers établis en Wallonie.
Lambert, A. : L'adaptation scolaire et affective de l'enfant gaucher.
Maquet, M. : Contribution à l'étude des dossiers scolaires et P. M. S.
Mathy, S. : Le test « Hainaut » Etude expérimentale et statistique.
Mulkay, P. : Approche théorique et critique du Farbpyramiden-Test de Max Pfister.
Poulaert, A. M. : L'évolution génétique du jeu de poupée chez une fillette de 3 à 8 ans.
Rozet, A. M. : Ambivalence de l'image familiale chez les enfants abandonnés.
Thomas, J. : Enquête sur la sécurité dans certaines industries belges.
Thomsin, J. : Au service de l'éducateur : une technique d'appréciation de quelques traits de caractère et de personnalité chez des garçons de 8 à 10 ans.
Vandermeeren, M. : Etude comparative sur le dessin de la famille. Groupes d'enfants de 8 à 10 ans.

FACULTE DE DROIT

Licence

Sciences politiques

- André, M. C. : Etude de l'œuvre de Georges Vedel.
Doyen, L. : Etude des crises ministérielles de la IV^e République française.
Hugla, J. : Le mouvement afro-asiatique, ses principales manifestations.
Ludovicy, C. : Evolution politique de l'Assemblée commune de la C.E.C.A.

Sciences diplomatiques

Dubois, P. : Dans le cadre de la politique indigène de la Belgique au Congo : l'intégration progressive des indigènes dans le mécanisme d'administration.

Sciences administratives

Lowart, R. : L'évolution de la législation en matière de collation des grades académiques et de programme des examens universitaires.

Sciences sociales

Brisbois, J. : Le problème de la réparation des maladies professionnelles.
Collard, A. : Les opinions et attitudes des comédiens belges vis-à-vis de leur statut professionnel.

Hermans, P. : Organisation des services de placement en Belgique et opinion des travailleurs de la région liégeoise vis-à-vis de ces institutions.

Lamquet, A. : Le travail et les conditions de vie des bateliers, étude sociologique.

Lemaire, R. : Problèmes de la politique des salaires au Congo belge.

Parrière, R. : Le Service social de la S. N. C. F. B.

Paulissen, M. L. : La formation du personnel d'un grand magasin.

Pirenne, G. : Attitude des chefs de petites entreprises d'une région rurale vis-à-vis des problèmes que leur posent les charges sociales et plus précisément les charges de la sécurité sociale.

Remy, R. : Professeurs d'enseignement moyen et problèmes sociaux.

Renard, M. : Le problème démographique et social de Léopoldville et la nécessité d'une déconcentration urbaine.

Somville, L. : Enquête sur la manière dont les ouvriers syndiqués se représentent le syndicat et sur quelques points de leur information en matière syndicale.

Sciences économiques et financières

Goorts, P. : Les subventions budgétaires en Belgique depuis 1945.

Le Pas, J. J. : Phénomènes de croissance et expériences d'industrialisation aux Pays-Bas depuis la seconde guerre mondiale.

Massenaux, G. : L'évolution économique de la Ruhr depuis 1945.

Pahaut, A. : La théorie de la maturité et la population.

Sciences économiques et fiscales

Dallemagne, M. : Etude comparée de la taxation des bénéficiaires des sociétés dans les six pays du Marché Commun.

Deprez, M. : La notion d'inflation dans la théorie moderne, particulièrement dans l'école hollandaise.

Dister, G. : Recherche sur l'importance des stocks dans l'économie globale et dans l'entreprise.

Dufays, P. : Les droits de l'administration en présence de la déclaration de revenus et les garanties du contribuable.

**ECOLE SUPERIEURE
DE SCIENCES COMMERCIALES ET ECONOMIQUES**

Licence

Sciences économiques

Anciaux, M. : L'essor économique de la région Meuse-Lesse.

Anciaux, P. : Les problèmes posés par l'emploi de la main-d'œuvre italienne dans les houillères belges.

Bastin, P. : Le planning de la direction.

Bindelle, F. : La Commission bancaire.

Buntgen, F. : Le problème de la ferraille dans la C.E.C.A.

Bruyr, A. : L'industrie verrière dans la Basse Sambre.

Debaudrenghien, L. : Evolution du commerce de produits agricoles et horticoles entre la Belgique et les Etats-Unis.

de Spirlet, P. : L'exploitation commerciale d'une compagnie de navigation maritime.

De Bruyn, R. : Plan comptable de la S. N. C. F. B.

Detrait, E. : Le marché de la viande bovine en Belgique.

Francis, A. : Statut de l'énergie nucléaire aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France, aux Pays-Bas et en Belgique.

Hallet, J. : Pour une nouvelle politique en matière de construction.

Hanchar, J. : Le rendement des entreprises.

Hotton, D. : Les relations économiques belgo-espagnoles depuis 1945.

Koëlle, L. : L'étude des marchés.

Kohn, A. : Le développement économique de l'Etat d'Israël.

Lahaye, L. : Les salaires dans la métallurgie belge depuis 1944.

Lejeune, G. : L'acquittement des réparations par l'Allemagne après 1914-1918 et 1939-1945; les dettes interalliées relatives à ces deux guerres.

Libotte, G. : L'autofinancement des entreprises.

Menu, R. : Le problème des saisonniers en Flandre occidentale et la nécessité urgente du développement industriel de cette province.

Meynaert, M. : La situation actuelle de l'industrie sidérurgique dans le bassin de Charleroi.

Pichel, J. : La gestion prévisionnelle scientifique.

Proce, M. : Le problème du blé en Belgique, dans le cadre du troisième accord international.

- Quaeghebeur, J. : Le tabac dans l'économie belge.
Raisi, I. : Production et consommation d'énergie hydroélectrique dans divers pays dont le relief est constitué de mûles anciens.
Thirion, J. : Conseil professionnel du métal.
Vandenbroucke, J. : Problèmes économiques et sociaux de l'automatisme.

Sciences commerciales et financières

- Bernard, A. : Le financement des transports intérieurs au Congo belge.
Du Pré-Werson, J. : Evolution et perspectives de la production et de la consommation de produits plats en acier dans la C.E.C.A.
Merz, G. : La vente directe du producteur au consommateur.
Paquay, M. : La C.E.C.A. et les investissements dans l'industrie sidérurgique de la Communauté.
Piers, V. : La pension de retraite et de survie, secteur ouvriers.
Planchar, R. : Le rendement comparatif des différents types de bateaux européens.
Potier, A. : La Bourse de Fonds publics et de Change de Bruxelles.
Robert, J. : L'Open Market Policy et le Fonds des Rentes.
Van den Brule, P. : L'étude de la rotation des stocks dans les grands magasins.
Van Weereld, P. : La distribution du crédit professionnel et la société de caution mutuelle.

FACULTE DES SCIENCES

Licence

Sciences mathématiques

- Adnet, J. : Sur les lignes de courbure et les réseaux conjugués des surfaces.
Archambeau, N. : Sur les congruences stratifiables.
Balthazar, B. : Relation entre la courbe de lumière de la comète 1956 h et l'activité solaire.
Baudour, G. : Exposé critique sur les conceptions actuelles relatives au spectre continu des comètes.
Chouters, R. : Facteur primaire de Weierstrass.
Hamoir, C. : Fonction continue sans dérivée de Weierstrass.
Lambert, J. : Calcul numérique des fréquences propres d'oscillations stellaires.
Lemarchand, J. M. : Sur les réseaux plans.
Mersch-Mersch, J. : Transformation birationnelle sur la surface quartique contenant une quintique rationnelle.

- Pirotte, C. : Quelques aspects de la mécanique non linéaire et leur application à la théorie des Cépélides.
- Ratkovic, H. : Sur une transformation birationnelle du troisième ordre de l'espace.
- Robe, H. : Etude sur l'orbite d'un satellite artificiel.
- Ruelle, M. : Sur la théorie des réseaux conjugués.
- Ruelle, P. : Sur une transformation de Sophus Lie.
- Sandron, A. : Application de la méthode des perturbations à la recherche des fréquences propres de modèles stellaires voisins.
- Voisin, J. : Sur le fondement atomistique de la théorie de Maxwell.
- Willeme, C. : Les conceptions modernes sur la nature du noyau des comètes et les possibilités d'observation directe de ce noyau.

Sciences physiques

- Adam, J. : L'hélium superfluide.
- Arpigny, C. : Le spectre de fer doublement ionisé dans les étoiles du type B.
- Cornet, N. : Résonance nucléaire quadripolaire dans les cristaux irradiés $C^{35}_6 Cl_6$ et $Na^{35} ClO_3$.
- Danguy, G. : Etalonnage du spectromètre γ de RCL.
- Dohogne, J. : Etude du spectre de l'oxyde de thorium.
- Driot, G. : Le magnétisme cosmique.
- Godfrind, N. : Etude des bandes 2.0 et 3.1 du CN rouge.
- Mahaux, C. : Sur la méthode de Forro pour la détermination maximum d'un spectre B.
- Peeters, E. : Mesures des parcours des particules alpha à l'aide des compteurs à scintillations.
- Pierroux, A. : Mesure de période radioactive à l'aide de l'électromètre à lame vibrante.
- Robaye, G. : Sur la sensibilité des émulsions photographiques aux particules fortement ionisantes.
- Roland, G. : Filtres infra-rouges et étude par la méthode des poudres de verres linaires.
- Stecker, N. : Etude des perturbations dans le spectre de YO.

Sciences chimiques

- Barbette, J. : Etude thermodynamique de la rétraction sous l'action de la chaleur des systèmes polymériques cristallins orientés.
- Benoît, A. : Sur l'application du microscope de champ à l'étude de certains problèmes d'adsorption.
- Bonhomme, J. : Quelques réactions de dérivés organométalliques avec les chlorures d'acides bibasiques.
- Davin, A. : Influence de la granulométrie sur l'intensité des bandes en IR.

- Dewandre, A. : Etude du coefficient de partage de l'acide DIn.
Dotrepe, J. M. : Etude du polystyrène isotactique.
Honnay, N. : Influence de la largeur de fente spectrale sur l'intensité des bandes d'absorption infra-rouge.
Jadot, F. : Préparation de la diamide de l'acide N-aminocarbobenzoxy-pyrrolidine dicarboxylique 2-5.
Julien, A. : Etude par spectrométrie de masse de dérivés halogènes du pentane et du cyclopentane.
Kasperczyk, J. : Contribution à l'étude de l'oxydation des éthers-oxydes aromatiques par le tetracétate de plomb.
Lallemand, A. : Propriétés des dérivés obtenus par action d'hydrures et de composés organométalliques sur les alcoolates d'aluminium.
Leclercq, M. : Etude d'une résine complexante à base d'acide M-phényl-nediamine tetraacétique.
Martin, H. : La mesure des coefficients de diffusion des substances colorées.
Peters, J. M. : Etude de la solubilité de la thymo-desoxyribonucleoprotéine.
Wankenne, H. : Etude du profil des raies Raman.
Warin, R. : Contribution à l'étude de l'hydrogénation catalytique en présence de Cu-Raney.

Sciences géographiques

- Bauduin, C. : Contribution à l'étude de l'habitat rural et du paysage en Lorraine belge.
Clairbois, A. M. : L'évolution de la Meuse entre Anseremme et Liège au cours du quaternaire.
de Froidmont, J. : L'arboriculture fruitière dans l'Entre-Vesdre-et-Meuse.
Dethier, L. : La commune de Limbourg, étude de géographie humaine.
Fourneau, R. : Contribution à l'étude des versants dans le Sud de la Moyenne Belgique et dans le Nord de l'Entre-Sambre-et-Meuse.
Tomson, C. : L'habitat et le paysage rural dans le Pays d'Ath méridional.
Warichet, E. : Le bassin industriel de Longwy et ses extensions belge et luxembourgeoise.

Sciences botaniques

- Bacq, C. M. : Absorption, localisation et redistribution de l'ion CA chez *Raphanus sativus* L.
Elenkova, E. : Etude du cycle biologique de quelques fougères cultivées en milieu stérile et conditionné.
Javaux, P. : Influence du facteur eau sur la croissance et le développement de *Salvia splendens*.
Kaminski, C. : Identification et localisation d'un système phénoloxydasique dans les tissus néoformateurs de racines.

- Landercy, A. M. : Etude d'un inhibiteur : l'Hydrazide maléique, sur la croissance et la biochimie de la Jusquiame et de la Tomate.
- Pirotte, J. : Contribution à la cartographie et à l'étude des groupements végétaux dans la région des Hautes-Fagnes.
- Wolwertz, M. R. : Expériences sur la néoformation des bourgeons à partir de segments radiculaires de *Cichorium intybus* L.

Sciences zoologiques

- Alleman, V. : Contribution à la connaissance morphologique et paléobiologique du genre *Scyphocrinites* Zencker, 1833 (Crinoidea Camerata).
- Corin, J. : Contribution à l'étude de la différenciation antehypophysaire chez l'embryon de poulet.
- Darquennes, F. : Recherches sur l'histologie et le développement du cartilage muqueux de l'ammocète.
- Delorge, N. : Etude sur l'influence d'un greffon abandonné dans la plaque neurale de pleurodeles Walther Michan.
- Goffinet, S. : Morphologie de la région sterno-pleurale du thorax des Coléoptères.
- Jammaers, C. : Contribution à l'étude électrophaétique des protéines musculaires extractibles aux forces ioniques faibles. Recherches sur les muscles du Homard.
- Ruwet, J. C. : Quelques aspects du problème du cantonnement chez les oiseaux. Recherches effectuées à la réserve de Genk.

Doctorat

Sciences mathématiques

- Etienne, J. : Sur la propagation des ondes à l'extérieur d'un cercle ou d'une sphère.

Sciences physiques

- Dejace, J. : Structures cristallines de la Chloroacétamide et de la Bromoacétamide.
- Grosjean, P. : Les variétés semi-métriques et la théorie unitaire des champs.

Sciences chimiques

- Baudrenghien, A. : Propriétés chimiques et physiques du phosphate tricalcique hydraté.
- Delbouille, L. : Contribution à l'étude de la structure et de la dynamique de la molécule d'Hexafluorobenzène.
- Neuray, M. : Oxydation de dérivés acétyléniques par le tétraacétate de plomb.

Sauvenier, G. : Contribution au dosage et à l'étude polarographique du germanium.

Agrégation de l'enseignement supérieur

- Breny, H. : Recherches sur la théorie statistique des faisceaux de fibres.
Dedecker, P. : Calcul des variations et topologie algébrique.
Godeaux, J. : Contribution à la connaissance des Thaliacés (Pyrosome et Doliolum).

Doctorat spécial

Dieu, H. : Etude des propriétés superficielles des systèmes macromoléculaires.

FACULTE DE MEDECINE

Licence en Education physique

- Back, J. : Etude mécanique, musculaire, pédagogique du lancement du poids.
Bottin, R. : L'état d'entraînement : sa conduite par les tests cardio-vasculaires et sanguins.
Dobbels, C. : Valeur comparée des différentes méthodes ergographiques utilisées pour l'appréciation de la valeur sportive des individus.
Fontaine, R. : Le lancement du javelot.
Giot, M. : Etude comparée des brasses orthodoxe, papillon et dauphin et leur enseignement.
Simon, M. : Etude des facteurs qui affectent la capacité vitale.
Vanderjeught, J. : Etude analytique et critique du jeu chanté. Essai d'utilisation pédagogique.
Wilmart, P. : Expériences pédagogiques de mi-temps.

Agrégation de l'enseignement supérieur

- Honoré, D. : Contribution au traitement chirurgical des tuberculoses pulmonaires.
Firket, H. : Recherches sur la synthèse des acides désoxyribonucléiques et la préparation à la mitose dans des cellules cultivées *in vitro*.
Frédéric, J. : Recherches cytologiques sur le chondriome normal ou soumis à l'expérimentation dans des cellules cultivées *in vitro*.
Ledoux, A. : Les canaux semi-circulaires.

FACULTE DES SCIENCES APPLIQUEES

Agrégation de l'enseignement supérieur

Bellière, J. : Contribution à l'étude pétrogénétique des schistes cristallins du massif des Aiguilles rouges (Haute-Savoie).

Calvaer, A. : Théorie des réseaux en quadrature antisymétriquement couplés et applications à l'électrotechnique.

Decker, A. : La désulfuration de la fonte avant et pendant la conversion Thomas.

Doctorat spécial

Gamski, K. : Relation entre la déformation permanente dans un essai de traction simple et le fluage des aciers à la température ordinaire.

La Vie universitaire en Belgique

Université de Bruxelles

Décès. — M. T. Jonckheere, professeur honoraire à la Faculté de Philosophie et Lettres est décédé à Bruxelles le 27 novembre. Nommé chargé de cours en 1919, il se vit confier l'enseignement de la pédagogie et devint, en 1933, président de la nouvelle Ecole de Pédagogie. Il fut admis à l'honorariat en 1948.

M. E. Divoire, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées, est décédé à Forest le 10 décembre. Il fut chargé du cours de radio-électricité en 1952 et nommé professeur ordinaire en 1941. Directeur de l'Institut des télécommunications et d'acoustique, il enseignait également l'électronique appliquée et l'étude des instruments électroniques.

M. R. Van Cauwenberghe, professeur honoraire à la Faculté des Sciences appliquées est décédé le 15 décembre. Dès 1922, il fut chargé du cours d'électrotechnique et mesures électriques. Nommé professeur ordinaire quatre ans plus tard, il est titulaire du cours général d'électricité et dirige le laboratoire de haute tension. En 1946, M. Van Cauwenberghe accède à l'honorariat pour continuer une brillante carrière d'ingénieur-conseil et d'administrateur de sociétés d'électricité.

Dédoublement linguistique. — Le dédoublement linguistique de l'Université suit son cours. Après celui des Facultés de Philosophie et Lettres et de Droit, déjà effectué, l'année académique 1958-1959 verra s'amorcer le dédoublement de la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques par l'ouverture d'une première candidature flamande en sciences économiques et financières.

Le dédoublement linguistique intégral de l'Université constitue évidemment une tâche de grande envergure où s'entremêlent les problèmes les plus complexes d'hommes, de matériel, de locaux, de financement. L'Université a cependant décidé de l'assumer complètement.

Les presses universitaires de Bruxelles. — Créées à l'initiative conjointe de l'Université, de l'Union des Anciens et de l'Association générale des Etudiants, les presses universitaires de Bruxelles ont été inaugurées le 7 novembre.

Elles ont pour but immédiat d'assurer la publication — non commerciale — des cours universitaires. Dans un très proche avenir, cette institution éditera les travaux scientifiques de l'Université.

Une garderie à l'Université. — Une nouvelle association sans but lucratif vient d'être constituée par les différents éléments constitutifs de la communauté universitaire. Il s'agit de la Fondation Guy Perier-Goldschmidt et elle consiste en une garderie d'enfants. Elle permettra et facilitera la garde et la surveillance des enfants, — âgés de moins de trois ans — des étudiants, des membres du corps enseignant, du personnel de l'Université et des membres de l'Union des Anciens.

Manifestations universitaires. — La séance solennelle de rentrée a eu lieu le 9 octobre dans le grand auditorium P. E. Janson. Dans son discours, M. De Groote, président du Conseil d'Administration, a notamment abordé les problèmes de la structure interne de l'Université, de l'Université considérée dans le contexte national et de la fonction internationale de l'enseignement supérieur. De son côté, M. le Recteur Janne a consacré sa leçon inaugurale au thème « Sciences sociales et Société ».

Le jeudi 20 novembre a été marqué par les manifestations traditionnelles qui célèbrent l'anniversaire de la fondation de l'Université. Après les discours d'usage, des fleurs ont été déposées au mémorial, puis devant la statue de Théodore Verhaegen.

Le Groupe de l'énergie électrique, qui a assuré la participation de l'ensemble des entreprises belges d'électricité à l'Exposition de Bruxelles, a décidé de remettre aux écoles d'ingénieurs du pays la maquette d'une centrale thermique de 115 MW qui avait été présentée au pavillon de l'énergie électrique. Cette maquette a été mise en dépôt à l'Institut de Mécanique appliquée de l'Université de Bruxelles, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 15 décembre.

Enseignements nouveaux. — Le 17 novembre a eu lieu la séance inaugurale de la nouvelle « licence spéciale en physique théorique atomique et nucléaire », organisée dans le cadre de la Faculté des Sciences. Ce grade est accessible aux porteurs d'un diplôme de licencié en sciences mathématiques, physiques ou chimiques, et aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur civil. Il comporte une épreuve unique et se prépare par une année d'études.

Le Conseil d'Administration a décidé la création, dans le cadre de l'Institut de Statistique, d'un enseignement post-gradué de recherche opérationnelle. Conçu en fonction des besoins de l'industrie, il est destiné aux porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur et plus particulièrement à ceux d'entre eux qui se trouvent confrontés avec des problèmes relevant de la recherche opérationnelle. L'enseignement comprendra des cours, des séances de séminaire, des démonstrations et des conférences.

Personalia. — M. P. De Groote, Président du Conseil d'Administration, a été amené, par raison de santé et eu égard à ses charges de représentant de la Belgique à l'Euratom, à démissionner de la présidence du Conseil. Il a été nommé président honoraire de l'Université et membre permanent du Conseil d'Administration.

M. F. Leblanc a été appelé à la présidence du Conseil et M. le Professeur M. Vauthier à la vice-présidence, tandis que M. R. Leclercq a été nommé secrétaire général de l'Université.

M. G. Papy, chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire à la Faculté des Sciences.

M. R. Coutrez a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences et directeur du service d'astrophysique.

Conférences. — Ont notamment occupé la tribune de l'Université au cours de ce trimestre : MM. André Grabar, Membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à la Sorbonne; J. Schacht, professeur à l'Université de Leiden; A. Munster, professeur à l'Université de Francfort-sur-Main; J. Tinbergen, professeur à la Nederlandsche economische Hoogeschool de Rotterdam; Ch. Massonnet, professeur à l'Université de Liège; A. Dumas, directeur général de l'Aluminium français et P. Vachet, directeur des Services des recherches et essais physiques de la Compagnie Pétrolière.

Université de Gand

Manifestations universitaires. — La séance solennelle de rentrée s'est tenue le lundi 6 octobre sous la présidence de M. le Recteur P. Lambrechts. Dans son rapport sur l'exercice écoulé, M. le Professeur Massart, Vice-président du Conseil d'administration, a exprimé l'optimisme que justifient diverses réalisations et notamment l'augmentation du personnel, l'amélioration de l'équipement scientifique de l'Université et les progrès accomplis en matière de constructions. Pour thème de sa leçon inaugurale, Monsieur le Recteur avait choisi « l'Occident et le monde », en écho à la publication intitulée « le monde et l'occident » de l'historien anglais A. Toynbee.

Le 2 octobre a eu lieu la pose des premières pierres des nouveaux Instituts d'Education physique et des Sciences de l'Education. MM. Meyers, ministre des Travaux publics et Van Hemelryck, ministre de l'Instruction publique, ont rehaussé de leur présence cette cérémonie. Au cours d'une séance académique, tenue en la salle du Conseil académique sous la présidence de Monsieur le Recteur, le Professeur Massart, vice-président, a exposé aux personnalités présentes le programme des constructions de l'Université.

Les autorités académiques ont solennellement ouvert, le 12 novembre, une exposition des documents et des travaux d'Auguste Kekulé, organisée à l'occasion du centième anniversaire de sa nomination de professeur à l'Université de Gand. L'exposition, mise sur pied par MM. les Professeurs Stuyck et Apers, a trouvé place dans les locaux de la Bibliothèque centrale et est restée ouverte jusqu'au 26 novembre.

Par ailleurs, la Section de Chimie organique a organisé, le 17 octobre à Utrecht, un « symposium Kekulé » avec la participation de plusieurs professeurs d'Universités néerlandaises.

Autorités académiques pour l'année 1858-1959 :

Recteur et Président du Conseil d'Administration : M. P. Lambrechts, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres;

Vice-Président du Conseil d'Administration : M. L. Massart, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences;

Pro-Recteur : M. J. Gillis, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine;

Secrétaire du Conseil d'Administration : M. F. Amerijckx, professeur ordinaire et représentant de la Faculté de Droit au Conseil.

Personalia. — Ont été admis à l'éméritat : MM. J. E. Verheyen, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. De Ridder, professeur ordinaire à la Faculté de Droit et A. Cerulus, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées.

M. A. Bolckmans, chargé de cours à titre temporaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, a été confirmé définitivement dans ses fonctions à dater du 1^{er} octobre.

M. C. Grosjean, agrégé de l'enseignement supérieur, a été nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences.

M. M. Van Cauwenberghe, chargé de cours à la Faculté des Sciences appliquées, a été nommé professeur ordinaire à ladite Faculté.

M. A. Henry, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, a obtenu sur sa demande la démission honorable de ses fonctions, en vue de se consacrer exclusivement à l'enseignement dont il a été chargé par l'Université de Bruxelles.

Ganda-Kongo. — Au cours des mois de juillet et août, les Professeurs Burssens, De Coninck, De Coster, De Wilde, Geurden, Tavernier et Vlerick ont effectué, à l'initiative de la Fondation Ganda-Kongo, un voyage d'étude dans la région de l'Ituri, en vue de l'éventuel établissement d'un Centre interfacultaire pour la recherche scientifique. Monsieur le Recteur et M. le Professeur Ruyssen ont rejoint le groupe à Bunia.

Université de Louvain

Nouvelles brèves. — La traditionnelle séance de rentrée a déroulé ses fastes académiques le mardi 7 octobre.

Au début de novembre ont eu lieu les journées des rhétoriciens et des rhétoriciennes. Au nombre d'environ treize cents au total, ils furent reçus au Collège Marie-Thérèse pour les conférences d'information et visitèrent ensuite les différents services de l'Université.

Le Théâtre universitaire et le Cercle des Romanes ont organisé, avec plein succès, cinq représentations du « Bal des voleurs » de Jean Anouilh.

Personalia. — Le R. P. Pire, ancien étudiant de l'Ecole des sciences politiques et sociales, a reçu le Prix Nobel de la Paix.

Mgr. L. De Raeymacker, président de l'Institut supérieur de Philosophie, a été promu Docteur *honoris causa* de l'Université catholique de Milan.

M. J. Lebrun a été promu Docteur *honoris causa* de l'Université de Montpellier.

Monseigneur le Recteur a été invité à prendre la parole à Madrid.

M. le Chanoine Draguet a donné un cycle de leçons à l'Université de Strasbourg.

M. C. Van der Bruggen a siégé comme expert belge à la X^e Conférence générale de l'Unesco.

M. C. Mertens de Wilmars a été désigné par la C. E. C. A. comme membre permanent de la Commission de recherches « Facteurs humains et Sécurité ».

M. l'Abbé W. E. O'Donnell a été nommé vice-président du Collège Saint-Thomas à Saint-Paul, Minnesota.

M. J. Stinissen a été nommé chargé de cours à l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

M. J. G. Jungers a été choisi pour occuper la Chaire belge Francqui à l'Université de Liège.

M. F. Geukens a été invité en Syrie en qualité d'expert géologique.

M. Grandtner, ingénieur des eaux et forêts, a été nommé professeur à la Faculté d'Arpentage et de Génie forestier de l'Université Laval à Québec.

M. M. Woitrin a été invité à donner deux séries de cours à l'Université du Caire.

Distinctions scientifiques. — M. A. Gilles a obtenu le Prix Joseph Schepkens pour ses travaux sur la cytogénétique du genre *Solanum*.

M. B. Fraeys de Veubeke a reçu le Prix Auguste Sacré pour ses travaux sur la mécanique.

Trois Prix Agathon de Potter ont été décernés respectivement à M. A. Van Tiggelen, pour ses travaux sur les phénomènes physico-chimiques; à M. A. Deprit pour ses travaux de mathématiques et à M. F. Kaisin pour son travail sur la substitution dans l'altération météorique des roches sédimentaires.

Conférenciers étrangers. — M. E. G. Turner, directeur de l'Institut des études classiques à l'Université de Londres, a fait trois conférences dans le cadre des accords culturels belgo-britanniques.

M. M. A. Biot, de la Cornell aeronautical and Shell petroleum Company, a donné une conférence le 27 octobre dans le grand auditoire de Chimie industrielle.

M. Lacassagne, professeur au Collège de France, a parlé le 21 novembre à l'Institut du Cancer.

M. A. Gurwirsch, professeur à Brandeis University, Massachusetts, a traité le 12 décembre des problèmes phénoménologiques de l'idéation.

Les Fondations de la rue d'Egmont

Fonds National de la Recherche scientifique

En sa séance du 17 octobre 1958, le F. N. R. S. a décidé de porter ses mandats aux taux suivants :

- mandat d'aspirant : 120.000 fr.;
- mandat de chargé de recherches : 140.000 fr.;
- mandat de chercheur qualifié : 160.000 fr.

Fondation Francqui

En collaboration avec l'Institut interuniversitaire des Sciences nucléaires, la Fondation Francqui a organisé un cycle de conférences sur les Problèmes fondamentaux de physique théorique, avec le concours de membres du corps professoral des quatre Universités.

Les réunions ont lieu le samedi dans les locaux de la Fondation Universitaire.

L'Université dans la presse et dans les livres

Les Sections et Nous : la Chimie, tendance Génie chimique, *Technique et Humanisme*, 1958-1959, n° 2. — Après avoir publié dans son numéro précédent le texte des exposés de MM. les Professeurs Danze et Gillet, la *Revue de l'A. E. E. S.* poursuit son enquête relative à la section des ingénieurs chimistes et s'attache à la sous-section nouvellement créée : exploitation et appareillage des industries chimiques ou génie chimique.

C'est M. le Professeur Leclerc qui expose le point de vue universitaire. Rappelant comment s'est manifesté le besoin de distinguer deux catégories d'ingénieurs chimistes, il définit brièvement les deux options actuelles : la chimie appliquée envisage des principes et des lois qui régissent toute réaction chimique et étudie à partir de ces principes les procédés de fabrication des produits chimiques particuliers; le génie chimique fait l'étude des usines et des opérations applicables à toutes les industries. Pour M. Leclerc, le choix d'une tendance reste néanmoins lié tout d'abord aux goûts et aux aptitudes de chaque intéressé.

Il relève alors les différences existant entre les deux sections d'études et signale notamment l'importance accordée, dans la formation des ingénieurs du Génie chimique, aux principes physico-chimiques de base, aux principes économiques, aux marchés des matières premières, etc. Le temps réservé aux travaux de laboratoire s'en trouve, par le fait même, quelque peu réduit.

Au départ des études, M. Leclerc se demande s'il ne conviendrait pas de modifier le programme de l'examen d'entrée. Actuellement, cette épreuve porte avant tout sur les aptitudes des candidats aux mathématiques. Ce critère est, certes, valable, mais on souhaiterait voir dépister en outre, spécialement pour les futurs ingénieurs chimistes d'application, le goût de l'observation, les facultés d'interprétation et l'habileté manuelle.

Les licenciés et docteurs en sciences chimiques, les ingénieurs chimistes des deux tendances, de par leur formation respective, doivent jouer chacun un rôle irremplaçable que M. Leclerc s'attache ensuite à définir. Pour leur assurer une formation adéquate, il suggère l'établissement de contacts plus étroits entre l'Université et l'Industrie, notamment sous forme de centres de recherches du type de ceux qui sont subsidiés par l'I. R. S. I. A.

Présenté par M. le Professeur D'Or, M. Baar, directeur de la Division « Etudes et Entreprises » de la Société belge de l'Azote, apporte l'avis de l'Industrie du génie chimique.

La tâche de l'ingénieur du génie chimique est de créer des usines et, la matière chimique se créant tous les jours, les procédés se renouvellent constamment. Si l'ingénieur chimiste applique les lois de la chimie, l'ingénieur du génie chimique, lui, applique l'art de l'ingénieur.

Par des exemples concrets et la projection d'un film, M. Baar expose les principaux problèmes avec lesquels ce dernier se trouve confronté dans les transpositions industrielles et notamment l'effet thermique, l'élimination des impuretés, le prix de revient, etc.

Recherchant enfin les qualités essentielles de l'ingénieur du génie chimique M. Baar relève les connaissances de base, non seulement chimiques mais de physique, de thermodynamique, d'électricité, de résistance des matériaux. Il doit avoir le sens de l'exploitation, c'est-à-dire bon sens, observation, réflexion. Il doit connaître l'anglais et l'allemand. Pour lui, il y aura certainement du pain sur la planche un peu partout.

Pléthore médicale, danger qui nous menace, *Le Carabin*, décembre 1958. — Sous ce titre, la *Revue de l'A. R. E. M. P.* attire l'attention de la jeune génération médicale sur l'accroissement inquiétant du nombre des médecins en Belgique.

Constatant qu'environ 550 diplômes sont délivrés chaque année alors que le nombre de décès parmi les praticiens s'établit à 150 environ, le Rédacteur en chef en conclut qu'en 1962, il y aura plus de 12.000 médecins en Belgique contre 10.500 actuellement.

Alors, écrit-il, les jeunes médecins feront de multiples démarches pour entrer full-time dans les policliniques politiques; d'autre part, les demandes étant plus fortes que les offres, les rémunérations ne seront plus en rapport avec la valeur du diplôme; de plus, à ce moment, les politiciens rêveurs de la nationalisation auront beau jeu pour faire triompher leurs idées démagogiques.

Et de conclure : si on ne fait rien sous prétexte de liberté du choix des carrières, on peut garantir que dans quatre ou cinq ans au maximum la situation du corps médical se présentera d'une façon angoissante.

Informations universitaires et professionnelles internationales, n° 9 novembre 1958. — Ce numéro de la *Revue de l'Association internationale d'Information scolaire, universitaire et professionnelle* consacre son éditorial à l'information par la famille. Outre les chroniques habituelles réservées aux activités de l'association, à l'aide sociale dans l'enseignement, aux nouvelles diverses du monde et aux extraits de presse, il publie divers articles relatifs notamment à l'information scolaire et professionnelle aux Pays-Bas, à l'évolution de la population du quatrième degré en Belgique (en anglais !), aux problèmes d'emploi en France et aux statistiques de l'éducation en Egypte. Ce numéro reproduit encore le texte français de l'article paru en juin et consacré à l'organisation des études en Autriche.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL	1
La commission « Droit et Vie des Affaires », par M. le Professeur P. Horion Commissaire du Gouvernement	3
L'enseignement dans le Ruanda-Urundi, par M. F. Duyckaerts, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres	10
La vie de notre Association	
La Section d'Elisabethville en 1957-1958	18
La Vie universitaire à Liège	
L'UNIVERSITÉ	22
In memoriam : Jean Firket	22
In memoriam : Maurice Guérin	24
La séance solennelle de rentrée	25
Institutions universitaires et réforme des études	27
Nominations dans l'administration	27
Chaire Fianqui	27
Chaire de Littérature et Civilisation américaines	27
Lauréats de concours universitaire	28
Réunion d'accueil des professeurs et étudiants américains	28
Réception de personnalités russes	28
Réception des étudiants du Congo belge et du Ruanda-Urundi	28
Activité de la Station scientifique des Hautes-Fagnes et du Musée Léon Fredericq pendant l'année académique 1957-1958	28
Extension universitaire	29
LES FACULTÉS	30
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES	30
Célébration des vingt-cinq ans de professorat du Professeur Marcel Paquot	30
Nomination	36
Distinctions	36
Voyages et missions	37
Hôtes étrangers	37
Conférences	37
Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie	37
Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales	37
Institut supérieur de Sciences pédagogiques	38
FACULTÉ DE DROIT	38
Nomination	38
Distinctions	38

	Pages
Voyages et missions	38
Conférence	39
Institut de Sociologie	39
Ecole supérieure de Sciences commerciales et économiques.....	39
FACULTÉ DES SCIENCES	39
Démission honorable	39
Nominations	39
Distinctions honorifiques	40
Distinctions scientifiques	40
Voyages et missions	41
Hôtes étrangers	41
Conférence	41
Agrégation de l'enseignement supérieur	41
FACULTÉ DE MÉDECINE	42
Décès	42
Manifestations	42
Nominations	42
Distinctions honorifiques	42
Distinctions scientifiques	43
Voyages et missions	43
Hôtes étrangers	44
Conférences	45
Colloquia cliniques	45
Colloquium de Pneumologie	45
Institut supérieur d'Education physique	45
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES	45
Décès	45
Nominations	45
Distinctions honorifiques	46
Distinctions scientifiques	46
Voyages et missions	46
Agrégation de l'enseignement supérieur	47
Conférence	47
BIBLIOTHÈQUE	47
MÉMOIRES DE LICENCE ET DISSERTATIONS DOCTORALES PRÉSENTÉS PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE EN 1957-1958	48

La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE BRUXELLES	60
UNIVERSITÉ DE GAND	62
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN	63
LES FONDATIONS DE LA RUE D'EGMONT	65
Fonds National de la Recherche scientifique	65
Fondation Francqui	65

L'Université dans la presse et dans les livres

Les Sections et Nous : la Chimie, tendance Génie chimique	66
Pléthore médicale, danger qui nous menace	67
Informations universitaires et professionnelles internationales.....	67

MENAGE et JOWA

J. JOWA Succ^r

Assureurs-Conseils

depuis 1874

L I È G E

53, boulevard d'Avroy

Téléphone 32.38.77

V E R V I E R S

14, rue des Minières

Téléphone 156.65

B R U X E L L E S

21, square de Meeus

Téléphone 18.29.04 - 12.59.68

H A S S E L T

16, place Colonel Dusart

Téléphone 239.99

A N V E R S

19, Hopland

Téléphone 31.07.26 (3 lignes)

C H A R L E R O I

78, boulevard Tirou

Téléphone 32.65.64

G A N D

17 B, place Saint-Michel

Téléphone 25.59.81

L É O P O L D V I L L E

12, avenue des Aviateurs

Téléphone 30.98

TOUTES ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITE DE LIEGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

Bulletin trimestriel

30^e ANNÉE — 1958

Table des Matières ⁽¹⁾

I. — Nos articles

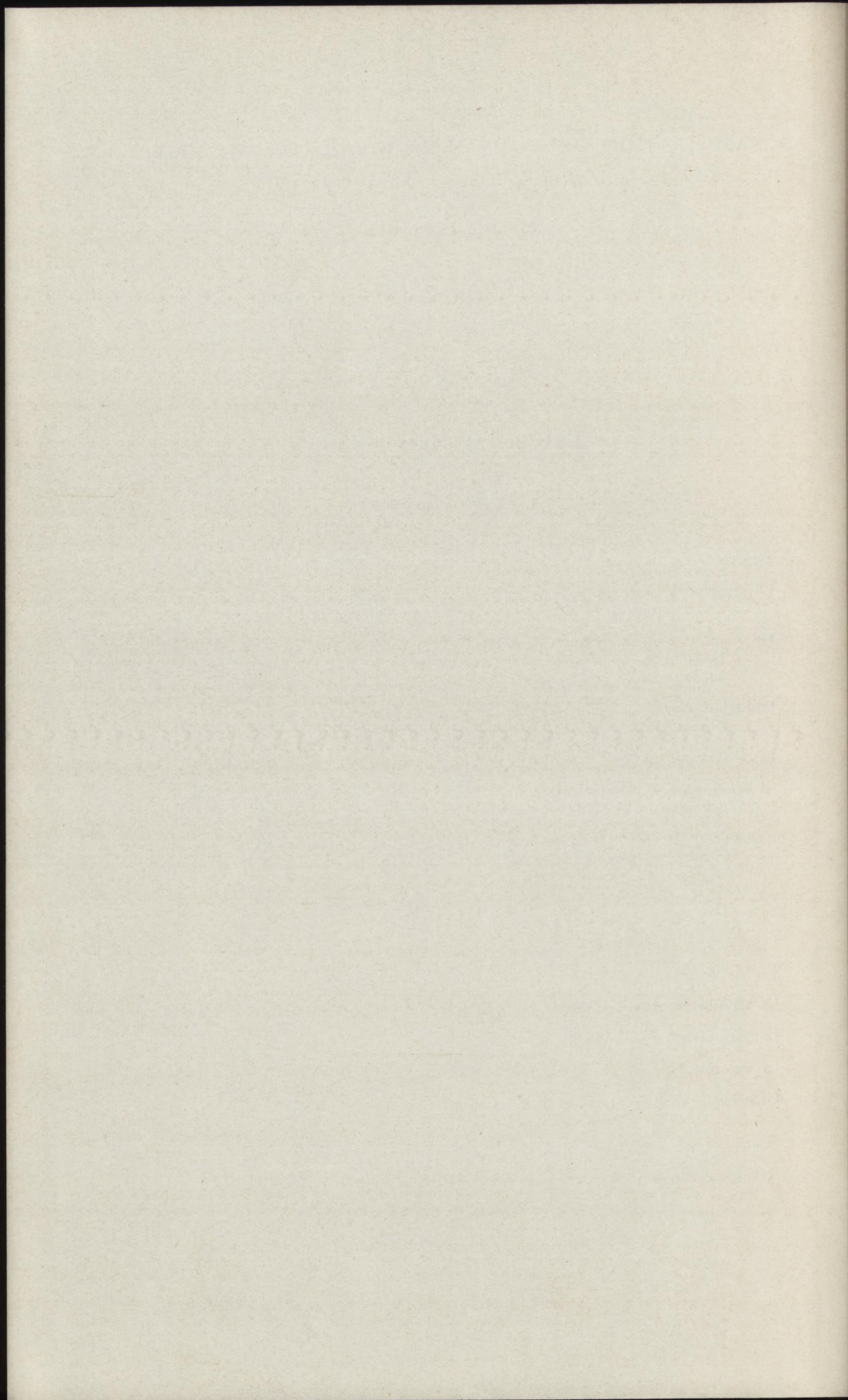
Pages

Éditorial	1, 1; 2, 1; 3, 1; 4, 1
L'Université de Liège sous le régime de la loi du 28 avril 1953. Bilan et perspectives d'avenir, par M. M. Dubuisson, Recteur de l'Université de Liège.	1, 3
Les conditions psychologiques de la vie en sanatorium universitaire, par M. F. Duyckaerts, Professeur à l'Université de Liège, Conseiller-psychologue au Sanatorium universitaire d'Eupen	2, 3
Projection romanesque d'une Université, par Mme Marie Delcourt, Professeur à l'Université	2, 11
Les « Travaux pratiques » à l'Université de Liège	3, 3
La commission « Droit et Vie des Affaires », par M. le Professeur P. Horion, Commissaire du Gouvernement	4, 3
L'enseignement dans le Ruanda-Urundi, par M. F. Duyckaerts, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres	4, 10

II. — Nos chroniques

Les Carrières universitaires	1, 17
La Vie de notre Association	1, 23; 4, 18
La Vie universitaire à Liège	1, 31; 2, 15; 3, 18; 4, 22
La Vie universitaire en Belgique	1, 66; 2, 36; 3, 37; 4, 60
La Vie universitaire dans le Monde	1, 70; 2, 43; 3, 43
L'Université dans la presse et dans les livres	1, 72; 2, 44; 3, 45; 4, 66

(1) Les chiffres en caractères gras se rapportent au numéro du fascicule.



... des tracas, c'est quoi dis, papa?



Eh bien mon bonhomme,
ce sont des choses qui ennuient
très fort les grandes personnes.

Ainsi n'avoir pas assez d'argent:
c'est un tracas.

Mais toi, grâce à ton livret d'Épargne,
tu ne connaîtras pas ce genre d'ennui.

En épargnant dès maintenant,
tu auras plus tard de l'argent
pour réaliser tes désirs.

Parents, une courte mais sage réflexion
suffit pour assurer
l'avenir de vos enfants.
Rien ne remplace l'Épargne, pensez-y.
Ouvrez dès aujourd'hui un livret
aux noms de vos enfants.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

SOUS LA GARANTIE DE L'ÉTAT
48, RUE DU FOSSE-AUX-LOUPS - BRUXELLES



*Pour votre facilité tous les bureaux de Postes traitent les
opérations de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.*



FACILITEZ VOTRE VIE



*Faites
comme
lui...*

**Débarressez-vous de vos soucis
en confiant la garde de vos**

TITRES

à la

BANQUE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE